LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n° 37 Edmonton, le vendredi 16 septembre 1988 20 pages 0,50

Bonjour!
aux Franco-Albertains
de **Saint-Paul**

• *Agence Détour*

Nouvelle entreprise artistique pour l'épanouissement de l'industrie culturelle canadienne

à lire en page 3...

SOMMAIRE

• *Tabac*

Vente interdite aux moins de 16 ans

à lire en page 5...

• *Agriculture*

Wise répond aux inquiétudes

à lire en page 10...

• *Après 4 ans*

Jean Watters quitte l'Éducation permanente

à lire en page 6...

• *Contrats fédéraux*

Deux firmes de Calgary obtiennent pour plus de 350 000 $

à lire en page 13...

• *Franc-Ouest*

L'O.N.F. tourne un film à Bonnyville



Il semble y avoir de gros points d'interrogation dans les yeux de Ronald Ducharme (au centre) qui se demande s'il a bien compris les instructions du réalisateur Jean Bourbonnais (à gauche) lors du tournage du film «Le message de Cornipoli» à Bonnyville du 6 au 12 septembre dernier. L'un des neuf films de 15 minutes que l'on pourra voir le printemps prochain.
(Photo Pierre Brault)

Photo-reportage, à lire en page 8...

• *L'école francophone*

«... est vraiment pour nous la fin d'un rêve et le début de la réalité.» - Jean Bergeron

JEAN-CÔTÉ - La rentrée des classes à l'école francophone régionale de Rivière-la-Paix s'est fait le mardi 6 septembre 1988. Le personnel de l'école oeuvrait déjà depuis le 22 août à la préparation de cette rentrée partageant les espaces avec des groupes plus ou moins nombreux de travailleurs qui s'affairaient à compléter les rénovations entreprises le 11 juillet dernier.

Pendant la semaine du 22 août, tout le personnel de l'école a participé à des sessions d'orientation, de planification et de sensibilisation. Ces sessions ont été animées par les personnes ressources suivantes: Hélène Landry, Alain Nogue, Linda Arsenault, coordinatrice de l'enseignement du français et de l'éducation spéciale, Yvon Mahé, directeur et Jacques Moquin directeur général. Le personnel a eu l'occasion de se connaître, de se sensibiliser à la nature des élèves et du milieu, d'examiner la portée du projet, de réfléchir à ses tâches et de s'informer sur des sujets pertinents à l'opération d'une école de langue française en milieu albertain.

À la fin de cette semaine de préparation, le personnel a voulu rencontrer la Commission scolaire de St-Isidore. Lors de cette rencontre, Monsieur Jean Bergeron, président de la Commission scolaire s'est adressé au personnel en ces termes:

«Bonjour à tous et surtout bienvenue.»

«J'aimerais commencer, en vous disant, et ceci de la part de tous les commissaires, que cette première rencontre d'équipe est vraiment pour nous la fin d'un rêve et le début de la réalité. Un rêve qui vit le jour dans le coeur de nos ancêtres et qui, grâce à ce projet d'éducation française, survivra dans le coeur des enfants.»

«Je suis certain qu'après cette semaine intense d'orientation vous connaissez déjà l'importance pour nous de la réussite de ce projet, non seulement au point de vue de l'amélioration et du développement de l'éducation française, mais aussi de son impact vis-à-vis les changements dans le parcours de l'histoire de la culture française de cette région.»



Jean Bergeron

«J'ai pensé vous donner un petit résumé sur ce que c'est d'être commissaire d'école et les choses les plus importantes à faire lorsque l'on devient commissaire. Lorsque l'on devient commissaire d'école, il faut faire une réflexion intense et profonde de quelques mois sur sa personnalité pour trouver un aspect positif, quelque chose de bien ou sa plus grande qualité. Deuxièmement, il s'agit de s'asseoir pendant quelques minutes pour écrire une longue liste de tous ses défaillances, incompétences ou défauts.»

«Ceci accomplit, il suffit de faire un court résumé de ces deux travaux, puis, parmi une longue liste de candidats, choisir des personnes qui possèdent toutes les qualités et compétences dont nous avons toujours rêvé de posséder. Ainsi on peut former une équipe «DU TONNERRE» qui saura faire fructifier toutes nos promesses d'élection.»

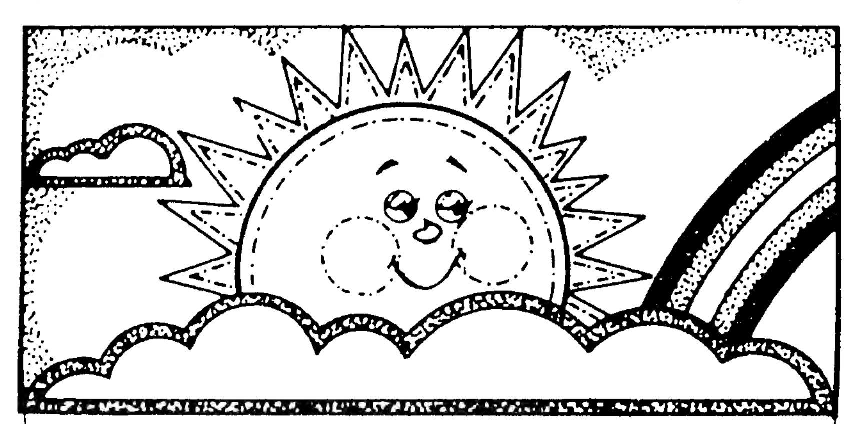
«Ceci accomplit, il nous reste seulement à se féliciter du positif, nier le négatif, ne jamais être satisfait de ce que l'on a accompli et toujours promettre de faire mieux. Et voilà la recette pour devenir bon commissaire.»

«Aussi drôle ou bizarre que cette recette peut vous paraître, elle contient tout de même deux grandes réalités: chacun de vous a été choisi pour une raison très spéciale et nous valorisons ce que vous êtes.»

«Sans aucun doute nous réalisons en toute humilité que si nous, comme commissaires et administrateurs, sommes les pieds de ce projet, vous, comme enseignants êtes le coeur et qu'avec une bonne coopération des deux parties la réussite est assurée.»

«J'espère qu'à travers toutes les tempêtes de politique et de budget, vous serez toujours là pour nous rappeller que le but le plus important de ce projet reste toujours de transmettre la capacité d'aimer et l'estime de soi à tous les jeunes qui fréquentent cette école; et je vous remercie d'avoir posé votre candidature. Je félicite nos administrateurs et nos commissaires de vous avoir choisis comme partenaire dans ce projet. Je termine en reprenant l'idée de Madame Landry qui explique si bien le coeur de l'âme de ce projet:

«IL FAUT ÊTRE BIEN ENRACINÉ POUR POUVOIR PLEINEMENT DÉPLOYER SES AILES ET PRENDRE SA LIBERTÉ.»



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 9 septembre

En 1986, la dernière pluie sur Vancouver remonte au 17 juillet, brisant un record d'absence de précipitation vieux de 35 ans. Les habitants de Vancouver qui paniquent lorsque le soleil brille pendant une semaine, craignent qu'il ne pleuvra plus jamais. Leurs voeux sont exaucés: une pluie de 0,2 mm apporte de l'humidité pour la première fois en 54 jours.

C'est arrivé un 10 septembre

En 1954, tout le Canada fête Marilyn Bell qui, la veille, a été la première personne à traverser le lac Ontario à la nage. Au cours de la traversée, on signale un maximum de 19,1°, un minimum de 11°, des vents de l'ESE de 12 à 16 km/h, une visibilité de 12 km et aucune précipitation.

C'est arrivé un 11 septembre

En 1986, record de pluie dans certaines parties du Sud de l'Ontario et du Québec: jusqu'à 150 mm à Toronto et plus de 100 mm dans la vallée de l'Outaouais et le Sud des Laurentides. On signale des pannes d'électricité dans presque toutes les villes, les sous-sols et les routes sont inondés. À Toronto, l'eau submerge le Don Valley Parkway et immobilise les trains de banlieue à l'heure de pointe. Au Québec, un barrage de 11 m cède près de Lachute.

C'est arrivé un 12 septembre

En 1981, un temps sec et chaud réanime des incendies de forêt dans le Nord de l'Alberta. On fait appel à des équipes de pompiers de l'Alaska pour combattre 43 incendies qui ont ravagé plus de 800 000 hectares de terres boisées.

C'est arrivé un 13 septembre

En 1979, même en perte de puissance, l'ouragan Frédéric apporte de la pluie dans la vallée du Saint-Laurent, les 13 et 14: 128,8 mm à Kingston et 81,2 mm à Québec. Inondations importantes à Montréal et glissements de terrain à Québec.

En 1985, une violente tempête de pluie dans le Sud de l'Alberta établit de nouveaux records de précipitation en 24 heures - Calgary: 93 mm et Rocky Mountain House: 84 mm.

C'est arrivé un 14 septembre

En 1882, le paquebot *Asia* coule dans la baie Georgienne lors d'une violente tempête de vent: 126 morts.

En 1984, le temps est frais et humide lors de la visite du pape Jean-Paul II à St. John's. Le même jour, les habitants d'Halifax subissent des vents forts et un froid désagréable au cours de la messe.

C'est arrivé un 15 septembre

En 1984, le pape Jean-Paul II célèbre la messe devant 500 000 personnes à l'aéroport de Downsview, par temps frais, venteux et nuageux. Le sol est détrempé après une semaine de pluie.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«Le saviez-vous...,*qu'en 1884, sur le devant de la locomotive ou sur un wagon à bagages, un disque était utilisé pour indiquer la prévision météo aux fermiers et autres personnes habitant près des voies ferrées. Un disque ayant la forme de la pleine lune indiquait du beau temps, celle d'un croissant des averses et celle d'une étoile un temps pluvieux.»

• *Défis scolaires*

Que tous vivent l'amitié et la fierté dans le respect d'autrui

JEAN-CÔTÉ - La rentrée de mardi dernier avait été organisée par le personnel de l'école sous l'animation très créative du coordonnateur culturel, Denis Desgagné. Plusieurs gestes symboliques ont voulu souligner l'aspect historique de l'événement, l'aspect de la fraternité humaine, l'aspect de regroupement culturel et l'ouverture des élèves de l'école sur le monde. Ce dernier aspect fut symboliquement représenté par un envoi de ballons dans un ciel nuageux.

Même si les rénovations ne sont pas toutes terminées à l'extérieur de l'école, les élèves ont été accueillis dans une atmosphère tout à fait chaleureuse. L'essentiel est en place pour lancer une année scolaire lourde de portée historique: première école francophone albertaine en milieu rural, regroupement d'élèves à partir d'un vaste territoire qui recouvre neuf conseils scolaires, une école régionale authentique dirigée par un Conseil scolaire francophone à laquelle s'ajoute quatre délégués du Conseil régional pour l'éducation française. Ce groupe de neuf personnes forment la Commission scolaire.

Les défis scolaires ne manqueront pas. Venus de onze communautés paroissiales, les élèves devront apprendre à se connaître et à travailler dans le respect mutuel. Les membres du personnel, même s'ils forment déjà une équipe solidaire devront s'adapter à une situation nouvelle et eux aussi viennent d'un peu partout.

Les parents oeuvrent depuis quatre années à bâtir ce rêve: nombre d'entre eux ont donné un appui courageux tout au long. D'autres ont fait un cheminement plus lent et maintenant appuient le projet intégralement. Enfin, en collaboration avec l'ensemble de la communauté scolaire de l'école française régionale de Rivière-la-Paix, le chef de cette équipe, Monsieur Yvon Mahé, directeur de l'école, n'a rien épargné en effort organisationnel pour que le tout s'agence avec cohésion. Il porte avec respect le rêve le plus cher de ses parents: que l'école française régionale de Rivière-la-Paix soit non seulement un milieu éducatif et culturel fort, mais en outre, que tous vivent l'amitié et la fierté dans le respect d'autrui.



Denis Desgagné

• *Agence Détour*

Lancement officiel de l'agence

EDMONTON - Il y a longtemps que les artistes francophones de l'Ouest canadien expriment un besoin d'aide pour la diffusion de leurs spectacles. Le 2 mai dernier, l'**Agence Détour** ouvrait ses portes, afin de pallier à ce besoin. Mise sur pieds grâce à l'initiative de l'Association canadienne-française de l'Alberta, appuyée par les associations et organismes de développement culturel des autres provinces de l'Ouest, cette nouvelle entreprise artistique participe à l'épanouissement de l'industrie culturelle canadienne par la promotion des objectifs suivants:

- faire la mise en marché d'artistes francophones et francophiles de l'Ouest canadien sur les marchés francophones et anglophones des quatre provinces de l'Ouest et des territoires;
- développer des marchés extérieurs (Ontario et provinces Maritimes) pour les artistes francophones et francophiles originaires de l'Ouest canadien;
- faire la mise en marché d'artistes francophones de l'Ontario, du Québec et des Maritimes sur les marchés francophones et anglophones des provinces de l'Ouest tout en préservant le marché des artistes originaires de ces provinces.

Première agence artistique francophone à être créée dans l'Ouest, l'**Agence Détour** est fondamentalement ce qu'il est convenu d'appeler une agence de «booking», c'est-à-dire une agence de placement d'artistes. Elle deviendra sous peu une compagnie à but non-lucratif. Pour l'instant, elle opère grâce à un financement du Ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et du Secrétariat d'État du Canada. L'agence devrait atteindre l'autonomie financière au cours de sa troisième année d'existence. Outre les subventions, la principale source de revenus de l'agence est constituée d'une commission de service perçue sur les ventes de spectacles. L'agence devra opérer en tenant compte des règles et «lois du marché» qui régissent le milieu artistique professionnel.



Clermont Bouchard
Le directeur de l'Agence

Différents marchés seront touchés par les activités de l'**Agence Détour**: les secteurs scolaire, communautaire et «grandes salles», francophones et anglophones.

Le secteur scolaire est constitué des écoles francophones, anglophones et d'immersion de tout le territoire canadien à l'exception du Québec. Présentement, il n'est exploité que par quelques artistes et troupes de l'Ouest, ce qui permet l'entrée de nouveaux artistes. Sans aucun doute le marché le plus développé pour l'instant, ce secteur représente un marché de base où la nouvelle entreprise concentrera ses activités durant sa première année d'opération. L'agence pourra éventuellement favoriser un équilibre entre la protection du marché pour les artistes de l'Ouest et l'ouverture de celui-ci pour les artistes venant d'ailleurs, créant ainsi une diversité du produit artistique offert et une saine compétition.

Le secteur communautaire est plus complexe. Du côté anglophone, les diffuseurs sont facilement identifiables; cependant, ceux-ci achètent généralement peu de spectacles créés par des artistes francophones. Du côté francophone, quoi qu'il soit facile de les identifier, les diffuseurs n'achètent pas pour le moment de façon assez régulière pour que ce marché soit considéré comme important. Il faudra d'abord les aider à se développer pour qu'ils achètent des spectacles plus régulièrement et ensuite les constituer en réseau. Pour y arriver, l'agence peut compter sur l'entière collaboration des organismes de développement politique et culturel. De plus, des programmes d'aide financière viendront stimuler l'achat de spectacles par ces diffuseurs potentiels. Un autre moyen d'y parvenir consistera à mettre en contact les diffuseurs francophones et anglophones d'une même communauté pour les aider à coproduire certains spectacles.

Le troisième secteur, celui des «grandes salles», regroupe les salles de 500 places et plus ainsi que les festivals et événements de grande envergure. L'objectif est de créer un réseau de huit à douze diffuseurs sur le territoire de l'Ouest. Le développement de ce réseau s'avère important non seulement parce qu'il offrira de nouvelles possiblités aux artistes de l'Ouest et d'ailleurs, mais aussi parce qu'il stimulera une croissance plus rapide des autres marchés. De plus, la présentation de spectacles du côté anglophone de ce secteur, avec l'aspect promotionnel qu'elle implique, permettra aux artistes francophones de se faire connaître plus rapidement auprès de l'ensemble du marché anglophone.

Un quatrième secteur, plus spécialisé, vient compléter le champs d'activités de l'agence: le secteur publicité. L'augmentation constante du nombre de productions télévisuelles et cinématographiques à caractère bilingue dans l'Ouest du pays ouvre un nouveau marché que l'agence sera bientôt en mesure de servir en offrant aux divers producteurs un vaste choix d'acteurs et d'actrices bilingues.

La vente et la mise en marché des produits des arts de la scène dans ces différents secteurs sont liées de très près au développement et à l'organisation de réseaux de diffuseurs efficaces. Pour y parvenir, il faudra mettre en place des systèmes d'aide à la diffusion tant pour le secteur scolaire que pour les secteurs communautaire et des «grandes salles». À cet égard, il faut souligner la participation du Gouvernement du Québec par l'entremise du Ministère des Affaires intergouvernementales et de son Bureau d'Edmonton qui vient d'accorder une somme de 23 000 dollars pour promouvoir l'augmentation de la consommation de spectacles. D'autres organismes, ministères et institutions ont été ou seront sollicités.

L'**Agence Détour** représente une cinquantaine d'artistes francophones ou francophiles dont la majorité sont originaires de l'Ouest, quelques-uns du Québec, de l'Ontario, ou des Maritimes. Certains de ces artistes ont une entente d'exclusivite avec l'agence pour la vente de leurs spectacles et l'organisation de leurs tournées. L'**Agence Détour**, en plus d'assurer la promotion de ses artistes et de chacun de leurs spectacles, publiera annuellement son répertoire artistique. Ce répertoire permettra aux diffuseurs d'avoir une vue d'ensemble des spectacles disponibles et des artistes qui les produisent. Une première édition de ce repertoire, **Détour 88/89**, vient tout juste d'être complétée et est maintenant distribuée dans les provinces de l'Ouest et un peu partout au Canada.

Par la création de l'**Agence Détour**, on peut maintenant croire en une mise en marché adéquate des arts de la scène francophone de l'Ouest canadien, et en l'augmentation de la demande pour les spectacles créés par les francophones de l'Ouest et du reste du pays.

• *Le personnel*

«Nous faisons maintenant partie d'une équipe pleine de convictions» - Sophie Savoie

JEAN-CÔTÉ - Mlle Sophie Savoie, titulaire de la 9e année se fit le porte-parole du personnel. Son message à la Commission scolaire s'adresse également aux enfants et aux parents. Il nous fait plaisir d'en reproduire le texte:

«Plusieurs raisons nous ont emmenés ici. Nous faisons maintenant partie d'une équipe pleine de convictions, qui désire soutenir les francophones d'ici dans leur démarche tout à fait légitime de promouvoir et de défendre leurs besoins linguistiques, éducatifs et culturels. Nous voulons nous intégrer à cette communauté qui veut se prendre en main et nous sommes prêts à y contribuer de façon positive et constructive.»

«Par contre, nous nous sentons très petits devant l'ampleur et la beauté de cette tâche. Nous ne pouvons y arriver sans votre appui et celui de la communauté.»

«Aussi idéaliste que puisse paraître notre rêve, nous espérons que notre contribution permette un jour aux francophones d'ici d'écrire et de chanter leurs propres chansons. Nous espérons que vous serez attentifs à nos besoins, à nos aspirations et qu'en même temps vous soyez le pont entre nous et la communauté, afin que vos enfants francophones s'épanouissent et érigent leurs propres ponts de façons à s'ouvrir sur le monde.»

«Notre souhait le plus intime est qu'il y ait une espèce de complicité, de relation intime et authentique qui se crée entre nous tous.»

«De même nous espérons votre appui dans les projets que nous souhaitons mettre sur pieds: tels une radio étudiante, des fins de semaine sportives et musicales.»

«Bref, vous serez le stétoscope qui permettra de prendre le pouls de la communauté de façon à ce que nous puissions répondre à ses attentes.»



DANIEL LAVOIE à Edmonton...

En fin de semaine, Daniel Lavoie, ce Franco-Manitobain montant dans le firmament des vedettes de la chanson, était de passage à Edmonton pour y donner un spectacle au Jubilee Auditorium. Plus de 1 200 personnes y ont assisté et applaudi les chansons à succès de ce chanteur. Après le spectacle, Daniel Lavoie a rencontré les jeunes membres de F.J.A. et il en a été quitte pour une bonne session d'autographe.
Selon les commentaires recueillis, le groupe «Élite» qui se produisait pour la première fois sur une scène aussi prodigieuse a, semble-t-il, conquit le public par la qualité de leur présentation. Après seulement six mois d'existence, il faut le faire!
(Photo Pierre Brault)



Editorial

Guy Lacombe

Bonne chance, Jim Dinning

Le départ de Nancy Betkowski du ministère de l'Éducation est considéré par plusieurs Franco-Albertains comme une perte ou un recul dans le dossier de l'éducation française en Alberta. Vraiment? En réalité, si on examine les résultats concrets, Madame Betkowski n'a guère fait plus que Dave King pour faire avancer ce dossier.

La nouvelle Loi scolaire de l'Alberta (No 27), qui est sans doute sa réalisation la plus importante dans ce ministère, n'a rien pour réjouir les Franco-Albertains. Leurs droits sont respectés au minimum et tout l'aspect de générosité qui a inspiré les auteurs de la Charte canadienne des droits et libertés est absent de la nouvelle Loi scolaire de l'Alberta de même que le caractère réparateur et rémédiateur de l'article 23. Aucune commission scolaire ne se sent obligée de changer quoi que ce soit avec cette nouvelle loi.

Si par ailleurs, on se réfère aux articles 15 et 27 en vertu desquels la minorité devrait bénéficier des mêmes droits scolaires que la majorité (et cela comprend, bien sûr, la gestion des écoles), c'est encore zéro sur dix.

C'est dire que Nancy Betkowski n'a guère eu d'impact sur les commissions scolaires qui, faute de directives du gouvernement, ont adopté presque partout une attitude d'immobilisme qui leur convient bien!

On se souvient d'autre part que Nancy Betkowski a mis les pieds à terre le printemps dernier lorsqu'elle a désavoué une décision des Écoles catholiques d'Edmonton concernant la situation plus que lamentable de l'école J.H. Picard à Edmonton. Mais cette réaction qui avait donné beaucoup d'espoir aux Franco-Albertains a été sans lendemain. Toute l'affaire s'est tristement terminée «en queue de poisson» avec les résultats que l'on sait.

Nancy Betkowski, s'est-on plu à répéter, comprend les justes revendications des francophones et à la volonté d'agir de façon efficace dans ce dossier. De fait, semble-t-il, elle avait toute une série de règlements qu'elle se proposait de faire adopter au cours des prochaines semaines.

C'est probablement vrai que Mme Betkowski était bien disposée envers la minorité franco-albertaine. Mais alors, on disait la même chose de Dave King. Le grand problème de l'un et de l'autre, c'est qu'ils n'avaient pas l'appui de leurs collègues du cabinet. Et Jim Dinning se retrouve dans la même situation parce qu'en dépit du remaniement du cabinet de Don Getty, c'est tout le même monde qu'on retrouve à la tête du gouvernement, ceux-là même qui ont voté le projet de loi 60 qui a enlevé aux Franco-Albertains le peu de droits que la Loi leur reconnaissait. En fin de compte, du pareil au même. La vision canadienne du gouvernement de l'Alberta n'a pas monté d'un cran avec ce remaniement ministériel.

Les ministres de l'Éducation sont sympathiques, mais impuissants; ils veulent bien rencontrer et écouter les représentants de la communauté, mais ils n'agissent pas.

Or, les Franco-Albertains préféreraient avoir moins de sympathie et plus d'action. Ils souhaiteraient voir chez le Ministre de l'Éducation un leadership énergique. Il ne s'agit pas pour le Ministre de faire des prouesses de haute voltige, mais simplement de faire appliquer dans la province, les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés en ce qui concerne la minorité de langue officielle.

À défaut de générosité, les Franco-Albertains se contenteront d'honnêteté et de justice. C'est ce qu'ils espèrent de M. Dinning. Rien de plus.

Rien de moins.

La pensée de la semaine

Le vrai sage est celui qui apprend de tout le monde.

(Denis)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Editorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél : (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Caricature



• *Programme d'information*

Il est interdit de vendre des produits du tabac aux moins de 16 ans

EDMONTON - Cinq grandes associations marchandes ont contribué le 7 septembre au lancement en Alberta de la phase majeure d'un programme national destiné à informer les détaillants, leurs employés et les consommateurs qu'il est illégal de vendre des produits du tabac aux mineurs.

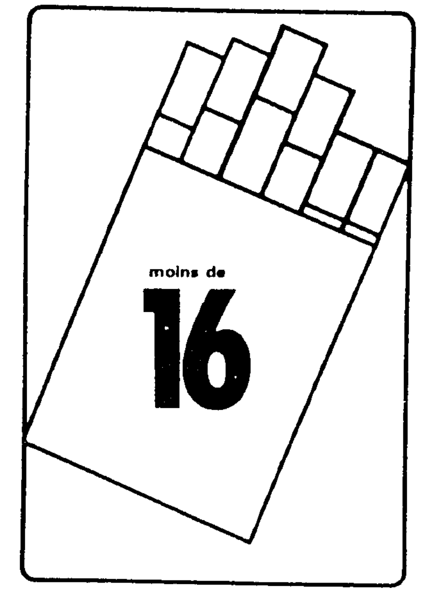
Le programme est parrainné par le Conseil canadien du commerce de détail, le Conseil canadien de la distribution alimentaire, la Fédération canadienne des épiciers indépendants, l'Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie et l'Association canadienne d'autodistribution en collaboration avec le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac.

Selon la loi fédérale, il est illégal de vendre des produits du tabac à quiconque est âgé de moins de 16 ans. Dans l'Ontario, la loi interdit la vente de produits du tabac aux moins de 18 ans.

«Les détaillants et les distributeurs admettent qu'il incombe au marchand comme au consommateur de se plier à la loi», dit Alasdair McKichan, président du Conseil canadien du commerce de détail.

«Il est un fait certain, c'est que cette loi est peu connue et qu'elle n'est pas appliquée d'une manière uniforme. C'est la raison pour laquelle nous avons préparé un programme d'information pour faire connaître les dispositions de la loi aux détaillants et aux consommateurs et les inciter à s'y conformer», dit M. McKichan.

Le programme d'information comporte des vignettes portant ces inscriptions: «Nous ne vendons pas de cigarettes aux moins de 16 ans», pour rappeler la loi aux consommateurs, et «Souvenez-vous qu'il est illicite de vendre des cigarettes aux



Nous ne vendons pas de cigarettes aux moins de 16 ans

moins de 16 ans», pour rappeler la loi au personnel.

Le logo de la vignette du paquet de cigarettes porte la mention «interdit» en rouge, en travers de l'âge approprié. Les vignettes peuvent être collées sur les vitrines, les portes en verre, les caisses enregistreuses, les étagères à cigarettes et les distributeurs automatiques. Une brochure expliquant la loi et incitant à s'y conformer sera également distribuée aux détaillants et à leur personnel.

On s'attend à ce que plus de 150 000 pochettes d'information atteignent des débouchés au détail et exploitants de distributeurs automatiques d'un bout à l'autre du pays. Le coût estimatif du programme national s'élève à plus de 400 000 $.

«En qualité de représentants du commerce, a ajouté M. McKichan, nous avons la responsabilité de garder notre industrie au courant des faits.»

Il était une fois...

La vieille maison

Il y avait jadis au royaume de la Rivière-la-Paix une très jolie maison qui faisait la fierté de toute la région.

Dans la vallée du Richelieu, au royaume du Saguenay, dans les pittoresques Laurentides, elle n'aurait peut-être pas attiré l'attention. Mais de la voir là, solidement plantée au coeur de Smoky River, entourée de champs de blé doré, faisant courageusement face aux vents, aux rafales et aux tempêtes, ou buvant les inoubliables couchers de soleil de ce pays unique, on ne pouvait s'empêcher de la remarquer.

Il faut dire qu'avec ses trois étages, ses deux jolies tourelles, son toit en bardeaux de cèdre, ses larges fenêtres où pénétrait l'air pur du Nord de l'Alberta, sa grande porte accueillante, sa «galerie», longue comme une dizaine de chapelet, elle avait de quoi attirer les regards... Et il fallait voir les gazons bien coupés, les arbustes bien taillés, le choix de fleurs... Un amour de maison!

Les gens y étaient invités régulièrement. En été, c'étaient des dîners champêtres et des barbecues; à l'automne, c'était l'épluchette de blé d'Inde; en hiver, c'étaient des parties de cartes ou des récitals de musique; au printemps, c'était une partie de sucre, puis tout recommençait.

Personne ne pourrait dire à qui appartenait cette belle demeure, mais les plus anciens racontent qu'elle appartenait à tout le monde!

\- o -

Avec le temps cependant, pour une raison ou pour une autre, les gens l'ont de moins en moins fréquentée. La pelouse a été négligée, la peinture s'est détériorée et des bardeaux ont été emportés par le vent. Des enfants qui passaient par là prenaient un malin plaisir à lancer des pierres aux fenêtres.

Bientôt, cette majestueuse résidence est devenue une maison abandonnée. Elle n'appartenait plus à personne parce que personne n'en voulait. Certains parlaient de démolir ce château dont ils étaient jadis si fiers. D'autres, blessés de voir ces ruines ainsi profanées, parlaient d'en faire un monument historique; mais malgré quelques tentatives de personnes plus courageuses, rien ne se faisait. L'idée de ressusciter ce passé ne suscitait guère d'enthousiasme dans la région.

\- o -

Puis un jour, un groupe d'enfants ont décidé de faire quelque chose. Au début, ils étaient une dizaine, mais bientôt, ils furent une cinquantaine, puis une centaine. À la fin, il y en avait plus de deux cents qui avaient entrepris de faire revivre cette maison, de lui redonner sa gloire et son élégance d'antan.

Comme la chose se produit si souvent, les parents se mirent à s'intéresser à ce projet qui enthousiasmait leurs enfants. Petit à petit, à force de travail, la maison reprit ses allures d'autrefois, comme si les fées s'étaient mises de la partie. Puis un jour, l'harmonie des chansons succéda au bruit des marteaux.

Au sein de la population, s'éveilla alors un grand sentiment de fierté. Les plus anciens qui avaient suivi avec intérêt ce projet des enfants, se souvinrent des belles années d'autrefois. Un souffle nouveau traversa la région qui décida de reprendre ce qui jadis lui avait appartenu.

Cette maison, c'est la langue française.

Et les enfants, les étudiants de l'école de Jean-Côté.

Un juste équilibre...

La situation de la femme

Cette semaine, nous vous présentons une nouvelle chronique sur la «situation de la femme». Cette chronique reviendra une fois par mois, normalement, la 3e semaine de chaque mois. En espérant que cette nouvelle addition au contenu de votre hebdo prefere LE FRANCO saura vous plaire.

Colloque sur les femmes et le pouvoir

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme a tenu un colloque intitulé «Les femmes et le pouvoir» en mars 1988. Les membres du Conseil y ont invité 65 représentantes de groupes de femmes oeuvrant partout au pays ainsi que des membres d'associations féminines provinciales.

Pendant deux jours, les membres du Conseil et les déléguées ont écouté avec attention les conférencières et leur ont posé des questions, ont proposé diverses définitions du pouvoir exercé par les femmes, ont participé à 10 ateliers et à des tables rondes, ont rencontré leurs représentantes élues, ont accueilli chaleureusement la conférencière invitée, représentant le mouvement Alliance des femmes en Islande, ont fraternisé et ont échangé avec d'autres participantes.

Pour une troisième année consécutive, le Conseil a invité des représentantes à discuter de questions d'intérêt vital pour les femmes. Il y a deux ans, nous avons examiné les questions touchant la femme et l'économie, et l'an dernier, nous avons discuté de la situation de la famille au Canada.

Cette année, comme dans les années antérieures, le colloque a bénéficié de la pleine participation de toutes les déléguées. Il mettait l'accent sur trois grands thèmes touchant les femmes et le pouvoir: le pouvoir économique des femmes, le pouvoir politique des femmes, et les femmes et le pouvoir des médias. De nombreux ateliers ont donné lieu à des échanges animés: en plus d'être d'un grand intérêt, bon nombre de thèmes touchaient de près les déléguées.

Nous avons constaté, au cours de ces deux jours, que les questions et les réponses se rapportant au pouvoir des femmes sont délicates, complexes et loin d'être faciles à formuler. Les femmes doivent tout d'abord redéfinir le pouvoir en leurs propres mots. Elles doivent ensuite se faire élire au gouvernement, afin de n'être plus soumises à des décisions prises par des gouvernements axés sur les hommes. Elles doivent considérer l'objectif, les valeurs et les perceptions du monde que nous partageons en tant que femmes et déterminer de quelle façon l'exercice du pouvoir par les femmes permettra à la société de mieux répondre aux aspirations et aux besoins de l'ensemble de la population canadienne.

L'approche des élections fédérales a conféré une énergie particulière aux discussions sur le pouvoir politique des femmes. En plus des ateliers consacrés au pouvoir exercé aux paliers fédéral, provincial et municipal, le Conseil a organisé un débat dynamique dans le cadre d'une table ronde réunissant des femmes politiques représentant les divers ordres de gouvernement et tous les partis. Il va sans dire que les femmes doivent concentrer leurs efforts en vue d'influencer ces corps politiques, qu'elles se portent elles-mêmes candidates ou qu'elles exercent des pressions en vue de faire modifier les politiques et les programmes existants.

Mme Kristin Halldorsdottir, l'une des fondatrices de l'Alliance des femmes en Islande, premier parti politique constitué de femmes à avoir fait élire des députées dans un régime démocratique fédéral, nous a fortement encouragées à poursuivre nos efforts en vue d'accéder au pouvoir politique au Canada. Prenant la parole devant quelque 400 participantes enthousiastes, à l'hôtel Le Château Laurier, à Ottawa, Mme Halldorsdottir a expliqué de quelle façon l'Alliance des femmes a procédé pour faire élire des candidates. Elle a également souligné qu'il était essentiel que les femmes fassent preuve de ténacité dans leur lutte en vue d'obtenir le pouvoir politique.

Pour sa part, le CCCSF a déjà amorcé le suivi de la démarche entreprise dans le cadre de ce colloque en faisant paraître d'autres publications sur «Les femmes et le pouvoir». Par exemple, en juin, nous avons diffusé 100 000 exemplaires du populaire document *Questions-chocs*, publié par le Conseil en vue des prochaines élections fédérales. Cette publication, en format de poche, est la quatrième du genre.

Questions-chocs est conçu à l'intention des électrices et des électeurs qui veulent se renseigner sur des questions d'intérêt vital pour les femmes. Il contient des renseignements et des questions portant sur 13 sujets allant de la garde des enfants aux pensions. Ce document donne des exemples de questions à poser aux candidats à une élection. Après l'élection, il peut également vous aider à évaluer la performance des femmes et des hommes politiques portés au pouvoir. Vous pouvez vous procurer des exemplaires de cette publication en vous adressant par écrit à l'un des bureaux du Conseil

Bureau régional de l'Ouest
220, 4e Avenue S.E., pièce 270
C.P. 1390, succursale M
Calgary (Alberta) T2P 2L6
Tél.: (403) 292-6668

Nouvelles régionales

• *Jubilé d'or*

Les enfants de Philippe et Emma Lavoie soulignent leur 50e anniversaire de mariage

HÉLÈNE LAVOIE

SAINT-ISIDORE - Le 23 juillet dernier, Philippe et Emma Lavoie célébraient leur 50e anniversaire de mariage, entourés de leurs 13 enfants et de leurs 38 petits-enfants.

Parmi leurs enfants, nous pouvions compter leurs neufs garçons qui vivent à St-Isidore: Evens, Léon, Robert, Jean-Guy, Denis, Roméo, Richard, Michel et Daniel ainsi que leurs quatre filles: Henriette Dixon de Coquitlam (Colombie-Britannique), Céline Langlois de Tangent, Denise Cyr de Légal ainsi que Carmen Crook de Valleyview.

Venaient se joindre à la famille pour l'occasion, Alexandre et Gérardine Lavoie ainsi que leur fille Lise et époux Réjean Lambert, tous d'Albanel province de Québec.



Philippe et Emma Lavoie

La Fête débuta par la messe célébrée par le Rév. Père Robert Lesmerise, o.m.i. La Chorale était composée d'une dizaine de petits-enfants et de quelques adultes, accompagnée à l'orgue par Mme Anita Belzile et à la guitare par M. Larry Lynch.

Au cours de la cérémonie, les époux renouvelèrent leur engagement matrimonial. Par la suite, un petit-enfant de chaque famille présentait une rose aux grands-parents, symbolisant leurs treize enfants ainsi qu'une gerbe de blé représentant leur travail quotidien. Le tout était présenté à l'autel en signe d'offrande. Après cette impressionnante cérémonie religieuse, on se retrouvait tous au Centre Culturel de St-Isidore, pour partager un bon repas préparé par Mme Léa Pariseau et son équipe. Au cours de ce banquet, le maître de cérémonie, Evens invita Denise Cyr à présenter une adresse aux jubilaires. Son allocution témoignait des vraies valeurs qui avaient animées ses parents tout au long de leur cinquante années conjugales. Elle sut nous faire rire aux larmes en nous faisant revivre quelques bons moments du passé. On présenta ensuite les certificats de circonstance.

La soirée se termina au rythme de la musique bien choisie d'André Provencher.

La famille Lavoie aimerait remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête, un vrai succès.

• *Hommage*

Jean Watters quitte l'Éducation permanente

EDMONTON - Dans ses écrits, dans ses discours tout aussi bien que lors d'échanges quotidiens, Jean Watters démontre une fierté profonde et un dévouement incomparable pour l'Éducation permanente.

Le Dr Jean Watters quitte l'Éducation permanente pour travailler à son compte à partir de septembre prochain. Nous souhaitons aujourd'hui partager avec vous quelques-uns de ses nombreux succès depuis son arrivée à la Faculté Saint-Jean, au mois d'août 1984.



Jean Watters

Tout d'abord, il faut souligner l'établissement de Centres d'Éducation permanente régionaux à travers la province - Calgary, la région du Nord-Ouest et la région du Nord-Est.

En deuxième lieu, il est opportun de mentionner l'établissement d'un réseau de formation à distance pour les provinces de l'Ouest. D'autre part, et tout récemment, le Dr Watters a été membre fondateur du réseau pancanadien de formation à distance.

À Edmonton, Jean Watters a mis sur pied deux programmes au niveau collégial - les Techniques d'administration du bureau et le Programme en développement communautaire - De plus, les cours populaires, les cours pour les francophiles, la formation créditée d'été, les camps jeunesse sont des succès sans précédent. Ainsi, sous sa direction, l'Éducation permanente a connu une croissance de quatre cents à quatre mille apprenants en quatre ans. Essor pour le moins fulgurant!

Les principes de la formation des adultes, Jean Watters les vit quotidiennement: efforts pour faciliter le travail des professeurs et par conséquent, l'apprentissage des apprenants; orientation vers la communauté, c'est-à-dire, ses organismes et ses membres; créativité en administration; souci de l'amélioration et de l'action entreprise pour répondre aux besoins de formation des franco-albertains.

Tous ceux et celles qui connaissent Jean vous diront qu'il a partagé avec la francophonie une grande expérience dans les domaines de l'administration, de la communication et de l'enseignement.

Ses profondes convictions, ses capacités de négociateur, son énergie et son leadership partagé révèlent un formateur par excellence. Nous sommes tous parfaitement d'accord pour lui souhaiter nos meilleurs voeux de succès et pour le remercier de façon chaleureuse pour son dévouement envers l'Éducation permanente, et en particulier, pour ce dévouement si sincèrement accordé à la francophonie en général.

Inauguration d'une plaque en l'honneur du Frère Antoine Kowalczyk

EDMONTON - Une brève cérémonie aura lieu à la Faculté Saint-Jean le samedi 17 septembre prochain, pour honorer la figure la plus sympathique qui soit passée par cette institution, le Frère Antoine Kowalczyk.

Ce Frère coadjuteur a été le premier Oblat polonais à venir au Canada. Après avoir travaillé au Lac la Biche et à St-Paul, il fut envoyé au Juniorat St-Jean en 1911, et il y demeura jusqu'à sa mort survenue au mois de juillet 1947.

Cet humble Frère, qui a aussi été connu sous le nom de Frère Ave, en raison de sa profonde dévotion en la sainte Vierge, a exercé une profonde influence sur les junioristes et les collégiens qui ont fréquenté Saint-Jean durant cette période. C'est d'ailleurs avec leur aide et grâce à des dons qui lui ont été faits qu'il a érigé la petite grotte qui fait maintenant partie du décor familier de la Faculté Saint-Jean.

L'an dernier, les Oblats, avec la permission de l'Université de l'Alberta, ont restauré ce monument qui menaçait ruine, ils ont fait venir d'Italie les jolies statues de la Vierge et de Bernadette, et enfin ils ont fait ériger devant la grotte une clôture de fer forgé. L'Université s'est engagée à assurer l'entretien de ce monument historique. Samedi, aura lieu le dévoilement d'une plaque historique commémorative en l'honneur du Frère Antoine.

De son vivant, le Frère Antoine Kowalczyk était considéré comme un véritable saint et les élèves s'adressaient à lui avec une indéfectible confiance pour obtenir des faveurs, qui pouvaient d'ailleurs aller de la réussite d'un examen de chimie à une victoire de hockey... Mais les plus grandes victoires du Frère Antoine auront sans doute été d'inspirer les élèves à demeurer dans le droit chemin, ou même à embrasser la vie religieuse. Plusieurs Oblats disent lui devoir leur vocation.

Depuis sa mort, beaucoup de gens ont continué à prier le Frère Antoine et disent avoir obtenu, par son intercession, de nombreuses faveurs. La cause du Frère Antoine a d'ailleurs été introduite à Rome dès 1952, et il y a bonnes chances qu'il devienne le premier saint de l'Alberta, officiellement reconnu par l'Église.

La petite cérémonie qui aura lieu à la Grotte de la Faculté, le samedi 17 septembre à 15h30, sera présidée conjointement par le Père Maurice McMahon, o.m.i. et M. Jean-Antoine Bour, doyen de la Faculté.

Le grand public est cordialement invité

• *Gareautrain*

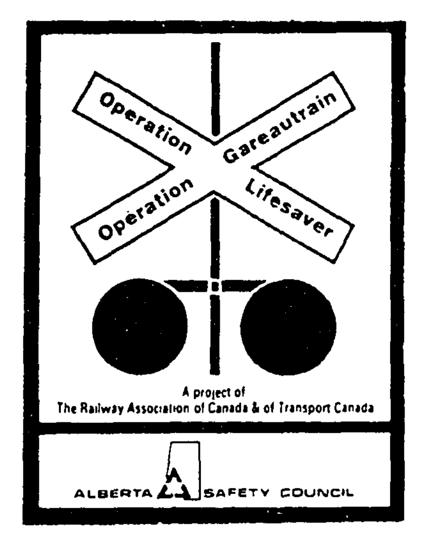
Lancement d'une Journée nationale de sensibilisation

OTTAWA - Le ministre des Transports, Benoît Bouchard, lançait le 12 septembre, à l'échelon national, une journée spéciale de sensibilisation en vue de réduire le nombre d'accidents aux passages à niveau.

Devant les journalistes et autres invités rassemblés, M. Bouchard a fait une démonstration de la manière prudente d'approcher et de franchir un passage à niveau. Au volant de sa propre automobile, il a traversé le passage de Conroy Road, à proximité du triage du Canadien National à Ottawa.

Un policier de la ville d'Ottawa a alors fait l'éloge de M. Bouchard qui donnait ainsi, à tous les automobilistes canadiens, l'exemple d'une conduite prudente aux passages à niveau.

Les ligues et conseils de sécurité ont organisé des activités d'un bout à l'autre du Canada pour souligner cette journée de sensibilisation. Les représentants de l'Office national des transports ont identifié pas loin de 300 passages à niveau qui ont été la scène de deux accidents ou plus au cours des cinq dernières années.



L'Opération Gareautrain est un programme de l'Association des chemins de fer du Canada et de Transports Canada, en collaboration avec le Conseil canadien de la sécurité, et les ligues et les conseils de sécurité de toutes les provinces continentales.

Selon le directeur national de l'Opération Gareautrain, Roger Cyr, ce programme spécial a été mis sur pied dans le but d'informer les automobilistes des dangers que représentent les passages à niveau.

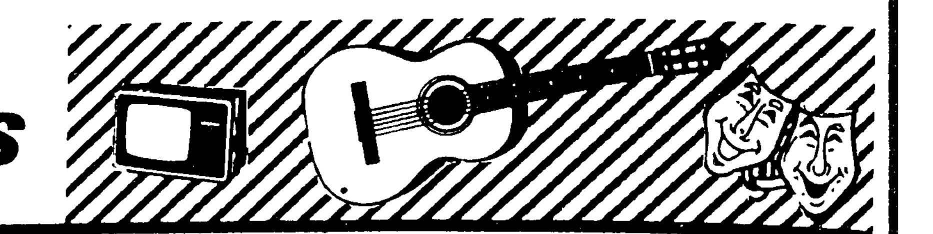
«La Journée nationale de sensibilisation fait appel à tout un éventail d'organismes qui se préoccupent de la sécurité. Il est essentiel que les automobilistes prennent conscience qu'il est non seulement dangereux d'essayer de battre un train de vitesse à un passage à niveau, mais que c'est aussi illégal», déclare M. Cyr.

Cette campagne nationale jouit de l'appui des organismes chargés de faire respecter les lois, notamment de l'Association canadienne des chefs de police, de la Gendarmerie royale du Canada et des services de police du CP et du CN.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Roger Cyr: (514) 849-9684.

Moi, je lis le FRANCO...

Arts et spectacles



• *Cinéma*

Silence, on tourne! «Le message de Cornipoli»

PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - Les étudiants de 5e et 6e années de l'école Dr Bernard Brosseau à Bonnyville ont participé, la semaine dernière, au tournage d'un film intitulé: «Le message de Cornipoli».

Ce film est l'un des neuf de la collection FRANC-OUEST produits par l'Office National du Film en collaboration avec les ministères de l'Éducation des quatre provinces de l'Ouest.

De nombreuses scènes ont été tournées dans le site enchanteur du Camp Saint-Louis sous la direction du réalisateur Jean Bourbonnais et de la productrice Thérèse Descary.

Le scénario et les dialogues sont de Francine Tougas avec la collaboration de Suzette Lagacé, des étudiants de 5e et 6e années et du réalisateur Jean Bourbonnais.



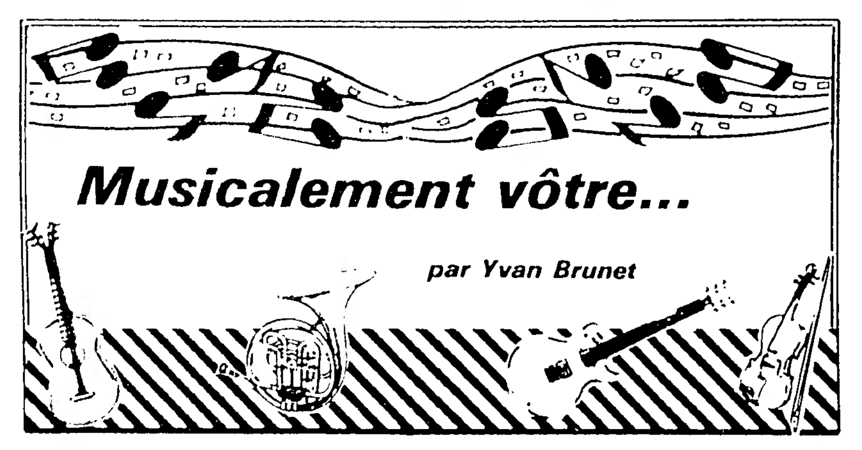
L'intrigue du film tourne autour de trois jeunes Colette (Caroline Niwa), Marcel (René Rondeau) et Daniel (Ronald Ducharme), que l'on voit se reposant entre deux prises de vue.
(Photo Pierre Brault)



Le réalisateur Jean Bourbonnais donne quelques directives aux acteurs avant le tournage d'une scène. Le mot d'ordre est: PATIENCE, car il faut souvent recommencer une prise, deux, cinq et même dix fois.
(Photo Pierre Brault)



Jean Bourbonnais discute ici avec le caméraman des différents mouvements de la caméra lors du tournage au Camp Saint-Louis.
(Photo Pierre Brault)



Claudio Arrau «Beethoven Piano Concertos 1 & 2» Philips 422 066-2.
Soutenu de l'ensemble Staatskapelle Dresden sous la gouverne de Sir Collin Davis, le pianiste renommé, Claudio Arrau, nous livre ici des interprétations justes et fidèles des deux premiers concertos de Ludwig Van Beethoven. Enregistré au système digital, qui permet d'obtenir une luminosité et une transparence exceptionnelle de l'image sonore, ce disque-compact démontre le jeu impeccable de piano d'Arrau. La musique de Beethoven, conventionnelle dans la forme, chante ici librement.

Ronnie McDowell «I'm Still Missing You» MCA/Curb 10602.
Ce chanteur de Portland au Tennessee a débuté officiellement sur la scène musicale pop country en 1977 avec sa propre chanson intitulée «The King Is Dead» (au sujet de la mort prématurée d'Elvis). «I'm Still Missing You» est un album assez bien réussi où tous les titres sont ponctués d'une voix Elvisienne. D'intérêt particulier: «It's Only Make Believe» (en compagnie de Conway Twitty), «Never Too Old To Rock'n Roll» (en compagnie de Jerry Lee Lewis), «Suspicion» (un ancien succès d'Elvis) et Rock'n'Roll Kiss» (une "toune" originale de McDowell). En somme, un bon achat.

Doug & The Slugs «Tomcat Prowl» A&M AMD-1007.
Cette formation de Vancouver, dont le pivot central est Doug Bennett, se spécialise dans un rock accessible. «Tomcat Prowl», produit par Brian «Too Loud» McLeod (Chilliwack), ne renferme pas de gros trésors, mais à signaler tout de même: «The Same Old Story», «It's A Powerful Thing» et la chanson-titre (premier 45 tours). Un disque dont la popularité s'estompera probablement aussi vite qu'elle est venue, mais c'est tout de même bien.

Canada «Sur les traces» Capitol SPAM-67435.
Canada est ironiquement un groupe de jeunes rockeurs, non du Canada, mais bien de la France. Il s'agit ici de leur première aventure discographique. La grande qualité de Canada, c'est qu'il a toute la spontanéité hargneuse des plus grands groupes de rock et en plus il possède tout le savoir-faire, la précision et la cohésion instrumentale des vieux professionnels. Donc, une écoute heureuse et un zeste de rock français, tel est «Sur les traces». À souligner: «Chaleur du sud», «Recommence» et «Angelina».

Blues Trottoir «Un soir de pluie» Polydor 887 686-1.
Dans l'ombre de Diane Tell, Sade et le genre, Blues Trottoir (Jacky Trudo et Alain Picaut) s'adresse surtout aux mélomanes de la musique douce, sensuelle, sensible et enchanteresse à la Joao Gilberto. On prend plaisir ici à faire tourner: «Un soir de pluie», «Le jour suivant» et «Poker». Un disque qui offre une synthèse exceptionnelle de musique et de mots.

Bobby Lalonde «Long Lonely Nights» Bookshop BSR-33-770.
Bobby Lalonde est une nouvelle voix qui s'impose de plus en plus dans le monde de la musique country canadienne. Il s'agit d'un apprenti du country urbanisé dont le travail est soigné de la composition jusqu'à l'exécution. S'il est un chanteur de country canadien sur le talent, et l'avenir sur lequel il conviendrait éventuellement de parier, c'est bien Bobby Lalonde. Malgré des thèmes pas tellement variés: «She Got A Way With Love» (premier 45 tours), «Fool In Love», «Long Lonely Nights», etc., les dix chansons de cet enregistrement captivent par la pureté du timbre de voix de ce jeune canadien.

• *Carole Avenline, comédienne professionnelle*

Tournée provinciale en Théâtre d'improvisation

Organisé conjointement par l'A.C.F.A. provinciale, l'Éducation permanente et les ligues d'improvisation de l'Alberta, une série d'ateliers en théâtre d'improvisation sera donnée dans quatre villes de l'Alberta. Carole Aveline, comédienne professionnelle et joueuse tout étoiles de la ligue d'improvisation de l'Outaouais, sera en effet des nôtres du **1er au 9 octobre prochain.**

Elle sera d'abord à Edmonton le 1er et le 2 octobre, puis à Falher le 3 et le 4 octobre; à Saint-Paul le 5 et le 6 octobre et finalement, à Calgary les 8 et 9 octobre 1988.



Carole Aveline

Son atelier, ajusté aux besoins de chacunes des ligues participantes, s'adresse autant aux personnes qui ne connaissent rien du jeu, mais veulent cette année s'impliquer au sein d'une ligue, autant qu'aux initiés qui veulent poursuivre leur évolution dans la maîtrise de ce sport culturel.

Pour un coût minimal, nous invitons donc **tous** les gens qui veulent suivre l'atelier de Carole Aveline, à bien vouloir s'inscrire soit à l'Éducation permanente ou aux bureaux des A.C.F.A. régionaux des régions participantes.

A.C.F.A. régionale Rivière-la-Paix, **837-2296**

A.C.F.A. régionale Saint-Paul, **645-4800**

A.C.F.A. régionale Calgary, **228-4095**

Boîte à Popicos - Edmonton, **469-7193**

Une troupe québécoise au Festival folklorique de Moscou

Marina Istiouchina
de l'agence de presse Novosti

Des milliers de personnes qui se sont réunies au Théâtre vert du Parc Gorky à Moscou ont salué la Troupe du vieux moulin, un groupe folk de Montmagny qui s'est réuni avec d'autres participants venus d'une vingtaine de pays du monde la semaine dernière, dans le cadre du festival international du folklore amateur.

La directrice de la troupe Lisette Paradis a dit à la presse que l'ensemble existait déjà voici quatorze ans. Son répertoire est composé de danses folkloriques du Québec. À ses dires, le folklore québécois traduit les traditions folkloriques françaises, britanniques et américaines et, de ce point de vue, il représente un phénomène unique en son genre.

Les travailleurs d'une exploitation spécialisée dans l'élevage de bêtes à fourrure (aux environs de Moscou) ont exécuté des chansons et des danses russes pour accueuillir la Troupe du vieux moulin. De l'avis de Mme Paradis, les Québécois ont été frappés par la splendeur des danses russes et la beauté étonnante des voix des chanteurs.



Parlons...

AGRICULTURE

• *Libre échange*

M. Wise répond aux inquiétudes des agriculteurs

OTTAWA - M. John Wise, ministre de l'Agriculture, a fait une déclaration dans laquelle il explique les mesures prises par le gouvernement pour protéger les intérêts des agriculteurs canadiens dans le cadre de l'Accord commercial bilatéral avec les États-Unis.

M. Wise répondait ainsi à une lettre que lui avait adressée le président de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), M. Don Knoerr, pour l'informer que la FCA ne pouvait appuyer l'entrée en vigueur de l'Accord dans sa forme actuelle.

Selon M. Wise, le gouvernement s'est penché sur les questions qui préoccupent la FCA, notamment sur ses inquiétudes au sujet des effets de l'Accord sur les programmes de régulation de l'offre, sur la Commission canadienne du blé et sur le maintien des normes de qualité des produits agricoles et des aliments canadiens.

«L'Accord, a-t-il dit, permettra au secteur canadien de l'agriculture de profiter d'avantages économiques considérables; de plus, il garantira et rendra plus prévisible l'accès à notre plus important marché d'exportation agricole.»

Le Ministre a souligné que pendant les négociations de l'Accord, les producteurs primaires faisaient partie du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) chargé du secteur de l'agriculture, de l'alimentation et des boissons.

Voici donc le texte intégral de la déclaration de M. Wise:

L'Accord commercial entre le Canada et les États-Unis permettra aux agriculteurs canadiens de profiter d'avantages économiques considérables et leur garantira l'accès à leur


John Wise

plus important marché d'exportation agricole.

Voici la réponse du gouvernement aux inquiétudes exprimées par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) à l'égard de l'Accord:

Régulation de l'offre:

Le Canada peut conserver ses programmes actuels de régulation de l'offre et même en créer de nouveaux.

Afin de répondre aux inquiétudes exprimées par l'industrie laitière, le gouvernement a pris les mesures nécessaires, il y a six mois, pour que la crème glacée, le yogourt et d'autres produits laitiers soient ajoutés à la Liste des marchandises d'importation contrôlée. Ces restrictions sont conformes à l'Accord bilatéral et à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

L'année dernière, le gouvernement a établi trois comités consultatifs des contingents d'importation (des oeufs, du poulet et de la dinde) formés de représentants du secteur. Ces comités ont déjà présenté au Ministre du Commerce extérieur leurs recommandations quant à la façon dont les contingents d'importation devraient être administrés et répartis.

Les augmentations des contingents d'importation globaux pour la volaille et les oeufs qui résulteront de l'Accord seront attribuées à des transformateurs de produits de la volaille qui ne figurent pas actuellement sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée. Il leur sera ainsi plus facile de demeurer concurrentiels par rapport à l'industrie américaine.

Le gouvernement étudie actuellement la question du contrôle des importations d'oeufs d'incubation de poulet de chair et de poussins.

Commission canadienne du blé:

L'Accord n'obligera pas la Commission canadienne du blé (CCB) à modifier son système de commercialisation ni à dévoiler ses prix ou d'autres renseignements d'ordre commercial dont pourraient bénéficier ses concurrents.

Mon collègue, M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et oléagineux, a déclaré publiquement que la CCB continuera d'être, pour les agriculteurs des Prairies, aussi précieuse qu'elle l'a été dans le passé. La Commission verrait même une amélioration de ses possibilités de commercialisation des céréales.

Normes de qualité:

Les normes de qualité des produits agricoles canadiens ne seront pas en péril. J'ai déclaré publiquement, à de nombreuses reprises, que le Canada ne situera pas ses normes à des niveaux où les exigences canadiennes, en ce qui concerne la santé des êtres humains, des animaux et des plantes, ne seraient pas respectées.

Horticulture:

L'Accord assure une protection tarifaire unique pour les fruits et les légumes frais pendant une période de 20 ans. Si les prix des importations chutent sous le seuil établi, une clause de retour au taux de droit de la nation la plus favorisée sera appliquée.

En vertu des modifications qui ont été apportées récemment à la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, la vente en consignation des fruits

(...suite à la page 11)

Modifications à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest : LES NON-PARTICIPANTS

Voici le premier d'une série de trois articles portant sur la façon dont les modifications à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest toucheront les céréaliculteurs des Prairies.

L'administration fédérale a apporté des changements importants à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Tous les agriculteurs, même ceux qui ne participent pas au programme, devraient les connaître.

Les changements apportes visent à encourager un plus grand nombre de céréaliculteurs à adhérer au programme. Ils permettront aussi aux Fonds de stabilisation d'assainir ses assises financières.

La Chambre des communes a maintenant approuvé les modifications; les producteurs qui s'étaient retirés du programme et les nouveaux agriculteurs pourront y adhérer pour la campagne 1987-1988 sans que l'on déduise de leur paiement la pénalité habituelle de 10 %. Un paiement substantiel sera versé aux participants de la campagne 1987-1988.

Les nouveaux agriculteurs et les producteurs qui adhèrent au programme pour la campagne 1987-1988 toucheront environ 70 % de la somme reçue par un participant à part entière, pour le même niveau de vente de céréales. Ce montant passera à 85 % pour la campagne 1988-1989. Auparavant, les producteurs qui réintégraient le programme recevaient 30 % seulement du versement complet, après y avoir participé pendant un an.

Les exemples suivants, selon la grille d'indemnités intérimaires de mai 1988, expliquent comment les changements apportés au programme profiteront aux céréaliculteurs :

- Un participant à part entière dont les ventes admissibles totalisent 60 000 $ recevra un versement d'environ 14 500 $. Avec les changements apportés au programme, les producteurs dont les ventes admissibles totalisent la même somme et qui ont réintégré le programme recevront environ 10 000 $. Sans les modifications au programme, les mêmes producteurs n'auraient reçu que 4350 $ environ, s'ils avaient été readmis au programme avant le 31 juillet 1987.
- Un participant à part entière dont les ventes admissibles atteignaient 30 000 $ pendant les deux dernières campagnes recevra une indemnité provisoire d'environ 7250 $, tandis qu'un membre réadmis dont le volume des ventes serait le même recevra environ 5000 $ dans le cadre du programme modifie.

Auparavant, ce producteur n'aurait reçu que 2175 $ s'il avait adhere au programme avant le 31 juillet 1987.

«Ces changements ne manqueront pas d'interesser les céréaliculteurs qui ne participent pas encore au programme, a déclare M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et oléagineux. Le Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest demeure une source importante de soutien du revenu des céréaliculteurs lorsque les prix baissent ou que les ventes de céréales s'affaissent. J'ose espérer que les agriculteurs non participants envisageront très sérieusement d'adhérer au programme.»

Plusieurs nouvelles cultures viendront s'ajouter à la liste de celles qui font déjà partie du programme. Ce sont : le triticale, les céréales mélangées, le tournesol, le carthame, le sarrasin, les pois, les lentilles, la féverole et l'alpiste des Canaries. Le programme comprend déjà le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le lin, le canola et la moutarde.

On tente aussi d'apporter des changements au programme afin d'assainir ses assises financières. En décembre dernier, l'administration fédérale annonçait son intention d'autoriser une réduction de dette de 750 millions de dollars du déficit du fonds de stabilisation. Les modifications portent la part des contributions de prélèvements de l'administration fédérale de 3 à 6 % pour la campagne 1987-1988.

Pour cette même campagne, le taux de prélèvement à la production sera relevé de 1 à 4 %. À la suite de cet accroissement, le prélèvement dû sera soustrait de la partie finale du paiement de stabilisation de 1987-1988, qui sera versée aux producteurs participants au cours de l'automne.

Les producteurs qui désireront être réadmis devront faire parvenir à cet effet une lettre signée et le numéro de leur carnet de permis à :

Administration du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest
935-303, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3H5
(204) 983-3384

Les céréaliculteurs qui désirent réintégrer le programme doivent le faire avant le 29 septembre 1988.

Inquiétudes

(suite de la page 10)

et des légumes importés est interdite et les expéditions groupées de ces produits sont contrôlées.

Un Comité consultatif mixte formé de représentants d'Agriculture Canada et du Conseil canadien de l'horticulture a été créé; il a pour mandat d'examiner les possibilités d'exportation et les adaptations nécessaires pour le secteur.

Raisins et vin:

L'adaptation exigée dans ce secteur relève d'une récente décision d'un groupe spécial du GATT, aussi bien que de l'Accord entre le Canada et les États-Unis. Selon le GATT, les pratiques des régies des alcools provinciales sont incompatibles avec les obligations internationales du Canada. On a annoncé récemment le lancement d'un programme d'adaptation fédéral-provincial avec la Colombie-Britannique et on négocie actuellement un programme semblable avec l'Ontario.

Différence entre les interprétations américaines et canadiennes:

Contrairement à ce que croit actuellement la FCA au sujet de l'Énoncé des mesures administratives des États-Unis, qui accompagne la loi de mise en vigueur de l'Accord, celui-ci ne favorise pas l'accès des États-Unis aux marchés canadien et internationaux, bien qu'il continue à protéger les producteurs américains en excluant des exportations. L'Énoncé des mesures administratives des États-Unis n'engage pas le Canada. Les conflits peuvent être réglés par entente mutuelle ou par décision d'un groupe spécial binational, qui ne fondera pas ses décisions sur les interprétations unilatérales qu'auraient pu fournir l'un ou l'autre gouvernement avant qu'il n'examine la question.



• *Moissonneuse-batteuse - 2e partie*

Le livret d'entretien est l'un des secrets d'une récolte efficace

Incontestablement, rien ne peut remplacer l'expérience. Mais lorsqu'il s'agit du réglage précis d'une moissonneuse-batteuse pour obtenir une efficacité de récolte maximum, se reporter au «livret» est une bonne idée.

«L'une des meilleures façons d'obtenir le rendement maximum d'une moissonneuse-batteuse est de lire le livret d'entretien» déclare M. Wayne Mareck, directeur du service après-vente de John Deere Limitée. «Notre livret d'entretien contient beaucoup de renseignements. Nous conseillons aux agriculteurs de le lire souvent et de le revoir chaque année avant la récolte, ainsi que de consulter leur concessionnaire s'ils ont des questions».

Le réglage précis de la moissonneuse-batteuse est des plus importants pour assurer la performance et le rendement maximums de la machine. «Des réglages incorrects réduisent le rendement de la moissonneuse-batteuse et mènent à des pertes de temps et d'argent en raison des réparations, ainsi qu'à des pertes de revenu» déclare M. Mareck.

M. Mareck mentionne que dans le cas d'une moissonneuse-batteuse, cinq fonctions de base peuvent être ajustées. «Le livret d'entretien informe l'agriculteur des lignes directrices et des points de départ pour ajuster l'équipement en fonction des conditions de récolte spécifiques.»

La coupe et l'alimentation, les premières fonctions de la moissonneuse-batteuse, sont des fonctions très importantes pour assurer une bonne récolte, mais elles sont souvent négligées au moment des réglages. «Le cueilleur est l'un des endroits souvent le plus oublié de la moissonneuse-batteuse et, pourtant, il affecte toutes les autres fonctions», dit le Directeur du service après-vente de Deere.

«Le livret fournit des instructions sur la vitesse du rabatteur, le réglage, la mise à niveau du cueilleur, l'ajustement hydraulique et d'autres réglages précis.»

Le battage est la deuxième fonction de la moissonneuse-batteuse et elle est la plus importante pour assurer le succès de la récolte. Le batteur et le contre-batteur fournissent 100 % du battage et environ 90 % de la séparation. Dans ce domaine, toute performance inférieure à la performance maximum nuit à la productivité globale de la machine», déclare M. Mareck.

Le livret d'entretien de la moissonneuse-batteuse John Deere détaille d'une façon précise les réglages de la vitesse du batteur et du dégagement du contre-batteur, afin de minimiser le battage insuffisant, le battage excessif et l'endommagement du grain.

«D'une façon générale,» mentionne M. Mareck, «l'espacement du contre-batteur avant devrait être deux fois plus grand que l'espacement arrière». Il ajoute que les moissonneuses-batteuses John Deere sont également munies d'un réglage permettant d'ajuster l'horizontalité du contre-batteur.

La séparation est la troisième fonction de la moissonneuse-batteuse. La plus grande partie de la séparation se fait au batteur/contre-batteur et tout grain non séparé est récupéré lorsque les résidus de la récolte passe sur les secoueurs.

«Une quantité excessive de matière sur les secoueurs résultera en une perte de grain à l'arrière de la moissonneuse-batteuse. Habituellement, le réglage du batteur/contre-batteur peut être ajusté pour aider à réduire les pertes aux secoueurs» déclare M. Mareck. «Un taux d'alimentation excessif et un réglage incorrect de la coupe et de l'alimentation contribuent aux pertes aux secoueurs.

La vitesse correcte du séparateur est aussi très importante pour que les secoueurs puissent travailler efficacement. «Un changement de seulement quelques tr/min de la vitesse maximum peut nuire au travail des secoueurs et de la hotte de nettoyage. Il est très important d'avoir des commandes sûres et de faire fonctionner le moteur à la vitesse appropriée» déclare M. Mareck.

La façon dont le grain séparé est transporté à la hotte de nettoyage affecte l'efficacité du nettoyage.

«La hotte de nettoyage comprend deux réglages de base, la grandeur de l'ouverture de la grille à otons et de la grille à grain, ainsi que la vitesse de l'air provenant du ventilateur de nettoyage», explique M. Mareck. Puisque la grandeur de l'ouverture affecte la vitesse de l'air, chaque réglage doit être effectué en fonction de l'autre. Plus l'ouverture est petite, plus grande est la vitesse de l'air.

Le ventilateur dirige un grand volume d'air vers l'avant de la hotte de nettoyage. La vitesse de l'air doit être suffisante pour soulever la matière étrangère et la tenir en suspension, permettant ainsi au grain de tomber successivement sur la grille à otons, la grille à grains et, finalement, dans la vis à grain propre.

Une moissonneuse-batteuse bien réglée répend une couche de récolte constante et uniforme sur toute la largeur de la hotte de nettoyage et ceci permet à la hotte de nettoyage de fonctionner à pleine capacité.

Encore une fois, dit M. Mareck, le livret d'entretien explique les différents réglages d'une façon détaillée.

La fonction de manutention du grain de la moissonneuse-batteuse implique le transport du grain de la section du nettoyage final à la trémie, et de là à un camion ou une remorque à l'aide d'une vis de déchargement.

«Le domaine de la manutention du grain comprend relativement peu de réglages» déclare M. Mareck, «mais le livret d'entretien les explique en détail.»

Le secret du fonctionnement de la moissonneuse-batteuse au taux d'efficacité maximum est de régler chaque domaine au niveau de performance maximum» termine M. Mareck. Le livret d'entretien et le personnel d'appui du concessionnaire local sont les meilleures sources de renseignements.

Carrières et professions

ANIMATEUR(TRICE) CULTUREL(LE)



ÉCOLE SAINTE-ANNE
Calgary, Alberta

Description du poste:
- Élabore, planifie et coordonne les activités socio-culturelles et parascolaires de l'école.
- Travaille en collaboration avec le personnel enseignant, la direction, et le Conseil des Parents.

Qualifications:
- Expérience d'animation auprès des jeunes.
- Excellente connaissance du français.
- Connaissance de l'anglais.

Traitement:
- Temps partiel: 10,00 $/heure
  35 heures/semaine

Faites parvenir:
- **Concours - Animateur(trice) Culturel(le)**
  École Sainte-Anne
  1010 - 21e avenue S.E.
  Calgary, Alberta
  T2G 1N2

Tél.: 262-2525



University of Alberta
Edmonton

Directeur/Directrice Adjoint(e) Education permanente
Faculté Saint-Jean

L'Education permanente de la Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de **Directeur/Directrice adjoint(e).**

Qualifications requises:
- **Diplôme universitaire**
- **Expérience en administration**
- **Expérience en éducation des adultes et en formation à distance**
- **Connaissance du milieu minoritaire**
- **Connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.**

Entrée en fonction:
Le 1er décembre 1988

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience (de 32,564$ à 46,700$)

Initialement, un contrat d'un an sera offert avec possibilité de renouvellement.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Faire parvenir un curriculum vitae et les noms de trois répondants **avant le 30 septembre au:**

Directeur
Education permanente
Pavillon André Daridon
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e rue)
Edmonton, Alberta T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582

University of Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.

A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix

Secrétaire administrative

Exigences et qualités requises:
- Formation en secrétariat
- Expérience en tenue de livres
- Très bonne connaissance du français oral et écrit
- Bonne connaissance de l'anglais
- Vif intérêt pour la francophonie albertaine
- Initiative
- Disponibilité à assister à des réunions en plus de l'horaire régulier de travail.

Date d'entrée en fonction: Le 17 octobre 1988

Salaire: à négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 7 octobre 1988** à:

Irène Tremblay
Directrice régionale
C.P. 718
Falher, Alberta
T0H 1M0



North Peace Catholic Schools

Recherche

Secrétaire bilingue

Le Bureau Central de North Peace Catholic Schools est à la recherche d'une secrétaire bilingue. Cet emploi est pour la durée de l'année scolaire et a pour but de fournir un service de secrétariat à deux superviseurs et un coordonnateur, ainsi que d'autres travaux de bureaux connexes. La personne aura de la facilité à parler et à écrire l'anglais et le français couramment.

Les candidat(e)s devront avoir un diplôme d'école secondaire ainsi que quelques années d'expérience dans un travail semblable et ils (elles) devront être excellent(e)s en dactylographie et en traitement de texte. Les candidat(e)s doivent fournir une confirmation de leur vitesse en dactylographie provenant du Centre d'Emploi du Canada.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

Madame Kim MacRoberts
Adjointe administrative
North Peace Catholic Schools
Casier postal 35
Peace River, Alberta
T0H 2X0
Tél.: 624-3956

• Contrats fédéraux

Deux firmes de Calgary obtiennent pour plus de 350 000 $ de contrats

CALGARY - Le gouvernement fédéral accordera un contrat de 94 484 $ à Canadian Foremost Ltd., de Calgary en Alberta, dans le cadre du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD).

C'est ce qu'a annoncé M. Alex Kindy, député de Calgary-Est, au nom de M. Bernard Valcourt, ministre d'État (Petites Entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien).

L'entreprise veut faire l'achat d'un système de conception assistée par ordinateur (C.A.O.) pour accroître les capacités de conception et de développement d'un véhicule aérolargable en terrain septentrional.

«Cet important projet, a déclaré M. Kindy, est la principale mesure prise par Foremost dans le cadre de son initiative de défense; il lui permettra en outre de diversifier ses activités de façon significative et de créer six emplois.»

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense qui vise la mise au point d'une technologie de la défense susceptible de favoriser la croissance et la prospérité des entreprises, tout en consolidant l'assise des industries canadienne et nord-américaine de la défense. L'un des principaux objectifs du Proramme porte sur l'élaboration d'une technologie de pointe applicable aux produits et aux procédés de fabrication dans le domaine de la défense. Le Programme est destiné à des entreprises oeuvrant dans divers secteurs industriels, notamment l'électronique, l'avionique, le matériel de transport et les moteurs, les machines, le matériel de navigation, la métallurgie, les matériaux et la technologie spatiale.

Pour sa part, EDO Canada Ltd., de Calgary, recevra un contrat fédéral de 258 000 $ dans le cadre du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense pour effectuer des travaux de recherche et de développement.

L'entreprise mettra au point un nouveau système de navigation maritime, appelé le Système de navigation EDO (ENS), qui intégrera une gamme d'outils de navigation et qui sera entièrement adaptable à l'équipement existant.

«Le projet générera des ventes supplémentaires de 4 millions de dollars et suscitera la création de cinq emplois au cours des dix prochaines années, en plus d'avoir des retombées sur l'ensemble de la région», a affirmé M. Kindy.

Découvrez l'acteur/l'actrice en vous...

Ateliers de théâtre à l'Education permanente

Avez-vous le goût de jouer sur scène? Est-ce que les mythes suivants vous empêchent de franchir le premier pas?

1. «Le jeu sur scène est réservé à une élite.»

Tous le monde peut jouer. C'est souvent la personne timide ou gênée qui, suite à une formation, devient la plus efficace sur scène. Jouer dépend surtout de son désir de jouer.

2. «Il faut avoir un bon français pour jouer.»

Le jeu théâtral ne dépend pas de la parole mais du corps. Il s'agit d'apprendre à l'utiliser sur scène «comment dans la vie». Toute amélioration de son expression corporelle entraîne une amélioration de sa capacité de s'exprimer verbalement. Le jeu devient une façon de découvrir sa langue.

2. «Peut-on vraiment apprendre à jouer?»

Au point de vue «jeu», il s'agit du même processus (comme jouer au hockey). La différence est dans l'intensité. L'expérience acquise dans «l'amateur» est souvent un tremplin pour une carrière commerciale. Mais ce n'est pas nécessaire d'être professionnel pour jouer sur scène de façon convaincante.

Être acteur/actrice, c'est d'abord vouloir jouer...

Afin de vous aider à découvrir votre talent théâtral, l'Éducation permanente vous propose une formation axée sur les méthodes les plus efficaces et accessibles d'Actor's Studio à New York et de l'école Lecoq à Paris. La formation sera assurée par Claude Binet, nouveau directeur artistique à la Boîte à Popicos et Roger Parent, professeur d'art dramatique à l'école J.H. Picard. La première formation de trente heures est prévue au mois d'octobre et la deuxième au mois de janvier. Pour de plus amples renseignements au sujet de ces ateliers de théâtre, nous vous demandons d'entrer en communications avec l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean.



Carrières et professions



... Tout un numéro

À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 17 septembre

17h00 **Groupe Sanguin,** spectacle enregistré au Spectrum de Montréal
18h00 Séoul 88
20h00 **Le Téléjournal**
20h20 **Les nouvelles du sport**
20h37 **Séoul 88**
22h40 **Moi l'Afrique**
23h40 **D'une série à l'autre**
24h40 **Télé-Sélection: Nadia:** Biographie de la prodigieuse carrière de Nadia Comaneci.

Dimanche 18 septembre

16h30 **L'heure Disney: Papa épouse maman (1ère de 2)** Deux amies inséparables souhaitent que leurs parents se rencontrent et se marient.
17h30 **Le Téléjournal**
18h00 **Séoul 88**
21h30 **Nouvelles du sport**
21h45 **La semaine verte**
22h40 **Ciné-Club: L'argent,** Drame écrit et réalisé par Robert Bresson. Arrêté à cause d'un faux témoignage, un homme vit l'enfer en prison.

Lundi 19 septembre

17h00 **Séoul 88 (résumé)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ma tante Alice.** Alice se présente à la convention pour le choix du candidat de son parti
19h00 **Le Téléjournal**
19h25 **Le Point**
20h00 **Séoul 88**
21h00 **Nouvelles du sport**
21h15 **Séoul 88**
24h00 **Des dames de coeur:** Jean-Paul tente à nouveau sa chance auprès de Lucie.

Mardi 20 septembre

17h00 **Séoul 88 (résumé)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Robert et Cie**
19h00 **Téléjournal**
19h25 **Le point**
19h55 **La météo**
20h00 **Séoul 88**
21h00 **Nouvelles du sport**
21h15 **Séoul 88**
24h00 **Star d'un soir** Émission de variété animé par Pierre Lalonde.

Mercredi 21 septembre

17h00 **Séoul 88 (résumé)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo club**
19h00 **Téléjournal**
19h25 **Le point**
19h55 **La météo**
20h00 **Séoul 88**
21h00 **Nouvelles du sport**
21h15 **Séoul 88**
24h00 **Jeunes Loups des Années Folles.** (3e de 12)Paula se détache de plus en plus de Chris au profit de Jake qu'elle prend pour un poète de talent.

Jeudi 22 septembre

17h00 **Séoul 88 (résumé)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Bonjour Docteur** Quelles sont les chances de survie de Mme Banville
19h00 **Téléjournal**
19h25 **Le point**
19h55 **La météo**
20h00 **Séoul 88**
21h00 **Nouvelles du sport**
21h15 **Séoul 88**
24h00 **Anne... la maison aux pignons verts** (dernière de 3) Anne, Shirley reçoit une réponse de son éditeur. Le capitaine Harris la demande en mariage.

Vendredi 23 septembre

17h00 **Séoul 88** (résumé)
18h00 **Séoul 88** (compétitions)
19h00 **Le Téléjournal**
19h25 **Le point**
19h55 **La météo**
20h00 **Séoul 88**
21h00 **Ce Soir**
21h15 **Séoul 88**
24h00 **L'héritage** Scénario et dialogues de Victor-Lévy Beaulieu.

Pour Vous Avant Tout



À ne pas manquer!

«L'Héritage»

le vendredi 23 à 24h00



«Ma Tante Alice» en politique

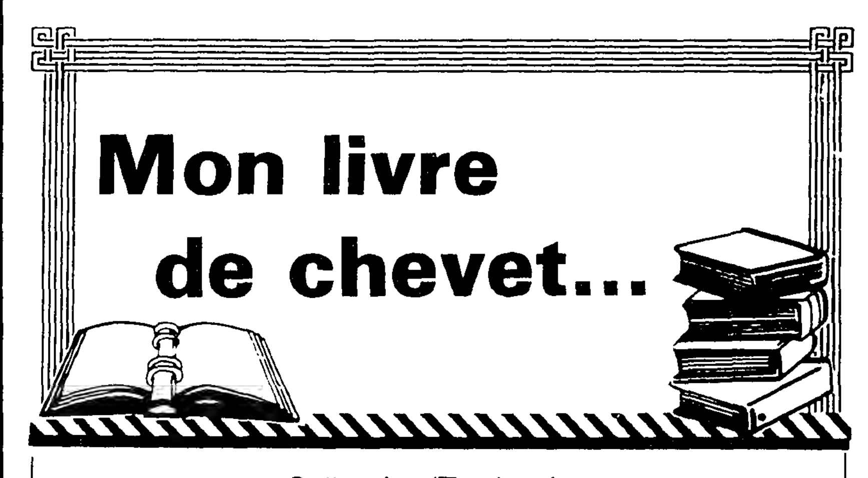
Le lundi 19 septembre à 18h30, Ma Tante Alice se présente à la convention qui choisira le candidat de son parti aux prochaines élections. Elle découvrira alors que son adversaire ne craint pas de l'attaquer personnellement. Sera-t-elle élue malgré tout? En vedette: Janine Sutto. Texte: Marcel Gamache. Réalisation: Claude Maher.

Isabelle en danger

La fille de Robert et d'Hélène devra être opérée dans l'épisode de **Robert et Compagnie**, diffusé **le mardi 20 septembre à 18h30.** Devinez qui se proposera pour consoler un Robert dans tous ses états? Pendant ce temps, au bar, la pression continue à monter. En vedette: Denis Bernard et Denyse Chartier. Texte: Michel Dumont et Marc Grégoire. Réalisation: Céline Hallée.

Un tourbillon de passions

Le jeudi 22 septembre à 18h30, Bonjour Docteur nous fera vivre des moments de grande passion. Nous verrons que l'état de Mme Banville (Nicole Leblanc) se complique. Carole (Anne Caron), toujours poursuivie par son mari, est littéralement terrorisée. Léopold (Paul Hébert) recevra une visite qui ne manquera pas de le troubler. Enfin, Philippe et Isabelle (Raymond Bouchard et Louise Marleau) vivront un week-end idyllique. Texte: Micheline Bélanger. Réalisation: Michel Bériault. Production: S.D.A. Ltée.



Collection/Traduction
Éditions Guérin - littérature

PAPA!

de Bill Cosby
traduit par Michel Bélair

Depuis plusieurs années, toute l'Amérique se passionne pour le «Cosby Show». Au grand plaisir de son vaste auditoire, la vedette de l'émission, le brillant comédien Bill Cosby proclamé tout récemment vedette préférée de télévision a livré, dans «Fatherhood», ses confidences de père de cinq enfants. À la suite de l'accueil plus que chaleureux réservé à cet ouvrage par le public américain, Guérin littérature offre à ses lecteurs une traduction de ce merveilleux livre sous le titre de **Papa!**.

De l'aventure périlleuse que constitue la paternité, Bill Cosby relate avec humour et amour les multiples péripéties. Il rappelle les moments cocasses de chaque période marquante de l'évolution de ses enfants jusqu'à l'âge adulte, mais aussi parfois les heures éprouvantes, les «dures à encaisser», celles qui donnent envie de leur tordre le cou. Qu'il s'agisse du «papa est-ce-que-je-peux?» des plus jeunes, du sempiternel «pas de problèmes!» des adolescents fainéants ou de la réclamation d'une Corvette par le nouvel adulte de la famille, Cosby semble ne jamais perdre cet humour bien particulier qui le caractérise. La morale de l'expérience? Il faut beaucoup d'amour, beaucoup de chance et beaucoup de courage pour affronter si longtemps cette redoutable progéniture sans perdre définitivement sa bonne humeur.

À l'exemple du «Cosby Show», **Papa!** apporte une joyeuse détente. Nous avons affaire à un formidable conteur qui, s'il donne à certains événements des allures de catastrophe, sait conserver une sensibilité et une tendresse exemplaires.

198 pages - 14,95 $

• *Ligue de balle-molle française d'Edmonton*

L'équipe Blais, grande championne!

La Ligue de balle-molle française d'Edmonton a terminé ses activités estivales pour cette année.

La finale entre l'équipe de la famille Blais et celle des Pumas a permis de déterminer un grand gagnant au total des points des deux dernières parties de la saison. L'équipe Blais a remporté la première par le compte de 18 - 4 et les Pumas, la deuxième 7 - 5. **L'équipe Blais** a totalisé 23 points contre 11 pour les Pumas et devient donc l'équipe championne.

Ainsi se termine une saison

qui a permis à une centaine de ferme. sainement et en
francophones de s'amuser français.

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Tarifs:

1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______________________

Prénom: ______________________

Appartement: ______ n° et rue: ______________

ou casier postal: ______ Ville: ______________

Province: ______________ Code postal: ___ ___

n° de téléphone: ___ ___ ____

Montant inclus: $ ____.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS

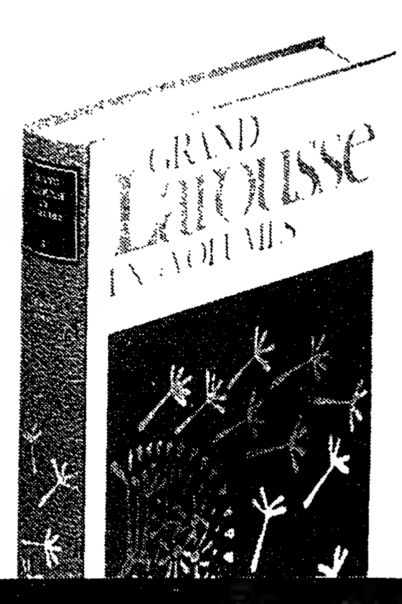
CRTC Avis Public 1988 143 **OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT ET PLAN D'ACTION SOUMIS PAR LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA AU SUJET DES BESOINS DE PROGRAMMATION EN TÉLÉVISION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC** Dans sa décision du 23 février 1987 (Décision CRTC 87 140) portant sur le renouvellement des licences des réseaux de télévision de la Société Radio Canada, le Conseil a énoncé une liste d'attentes auxquelles la Société devrait répondre durant la prochaine période d'application de ses licences au fur et à mesure que des crédits deviennent disponibles. L'une d'entre elles concerne les besoins de programmation des francophones hors Québec. La Société Radio Canada a soumis, le 6 juillet 1988, un rapport et un plan d'action traitant des besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec. Dans son rapport plan d'action, la Société fait état des services actuels reçus par les francophones hors Québec, de modifications possibles pour 1988 1989 et propose un plan quinquennal relatif au rayonnement de la télévision française hors Québec et pour la programmation qui débuterait en 1989 1990 si des fonds additionnels deviennent disponibles. En plus des ajouts proposés pour l'année 1988 1989, la SRC s'est engagée à poursuivre la plupart des activités actuelles de programmation «qui assurent un reflet des régions à son antenne». En ce qui concerne le plan d'action de la Société, il s'échelonne sur une période de cinq ans débutant en 1989 1990 et toutes les activités incluses dans le plan quinquennal requerront des fonds additionnels s'élevant à 80,6 millions de dollars dont 63,8 millions à la programmation et 16,8 millions au chapitre du rayonnement. Ce plan quinquennal se divise en deux grandes parties soient un plan de rayonnement et un plan de programmation comprenant chacun un ensemble d'activités dont certaines ont été identifiées comme prioritaires. Les projets considérés comme prioritaires relatifs au plan de rayonnement constituent le parachèvement du Plan accéléré de rayonnement hors Québec; ils font partie de l'objectif I de la Société. Pour de plus amples détails sur le rapport/plan d'action de la Société Radio-Canada, des copies de ce rapport sont disponibles aux bureaux régionaux du Conseil et aux bureaux des stations régionales de la SRC. Appel d'observations: Le Conseil demande aux partis intéressés de lui faire parvenir leurs observations sur le rapport/plan d'action préparé par la Société Radio-Canada. Les parties intéressées à traiter de cette question doivent déposer leurs observations auprès du Conseil au plus tard le **30 septembre 1988** à l'adresse suivante: Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2. Le Conseil enverra ensuite, pour étude, une copie de ces observations à la SRC en lui demandant d'y répondre.

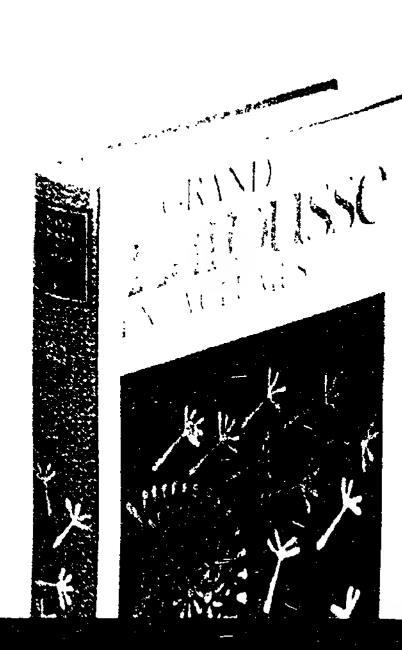
Canadä

GRAND CONCOURS

ORGANISÉ PAR

LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR





Toujours à la même adresse:
8536, 109e Rue
Edmonton, Alberta
T6G 1E5
Tél.: 432-1267

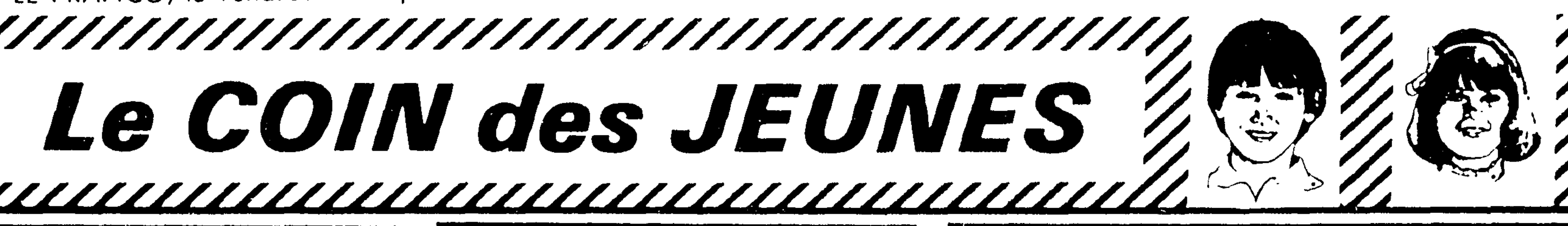
Nouvelle succursale:
1255, 12e Avenue S.O.
Calgary, Alberta
Tél.: 244-7787

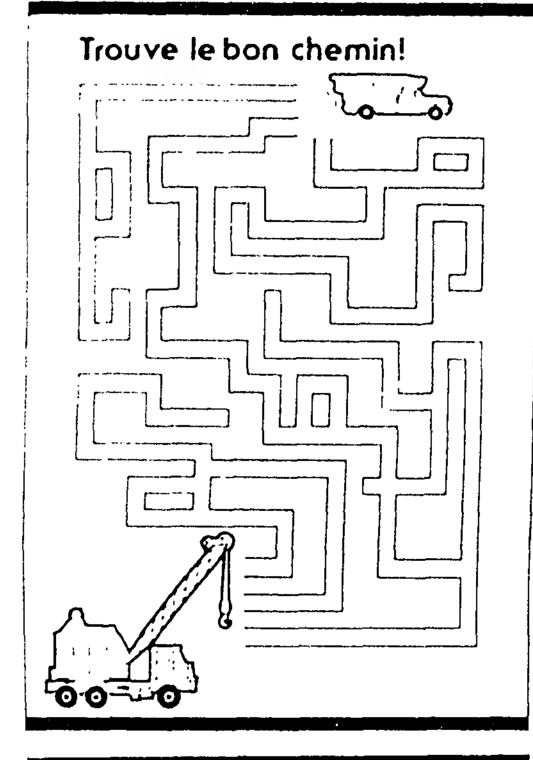
Courez la chance de GAGNER l'un des PRIX suivants:

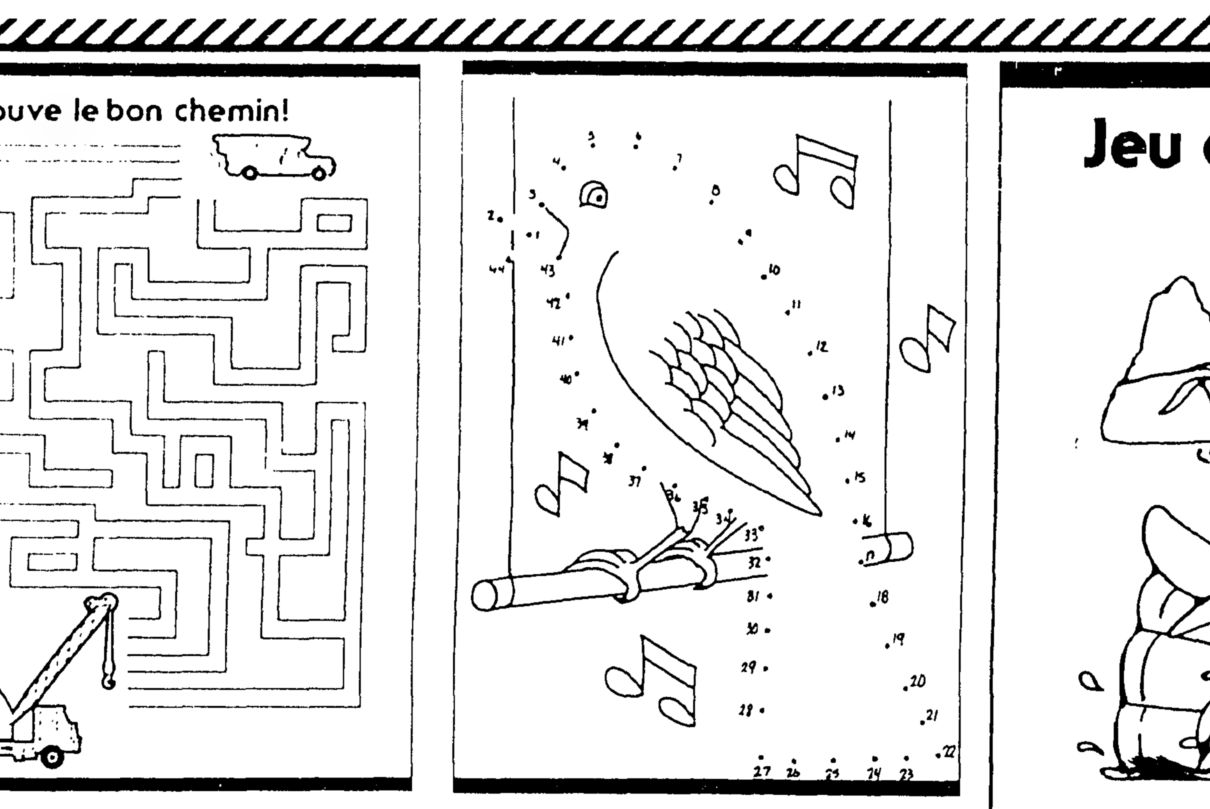
1° Le **LAROUSSE** en 5 volumes d'une valeur de **500 $;**
2° Un **BON D'ACHAT** du Carrefour d'une valeur de **100 $;**
3° Un **BON D'ACHAT** du Carrefour d'une valeur de **50 $;**
4° **LE PETIT LAROUSSE 1989**, offert par les Éditions françaises;
5° Le dictionnaire du **FRANÇAIS PLUS**, gracieuseté du Centre éducatif et culturel.

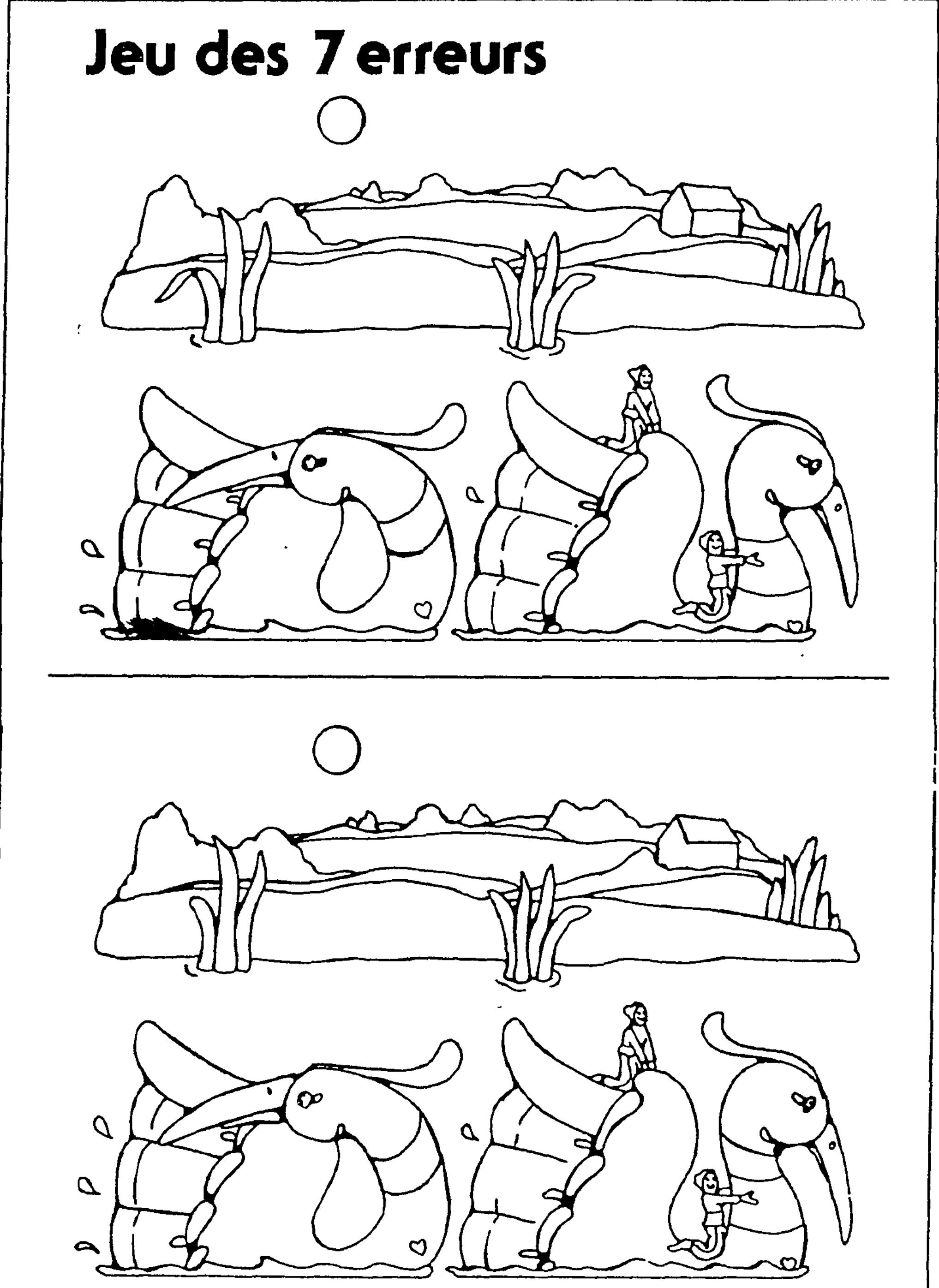
Pour en savoir plus, écoutez **«LE CAFÉ SHOW»** chaque matin, à compter du lundi 19 septembre.

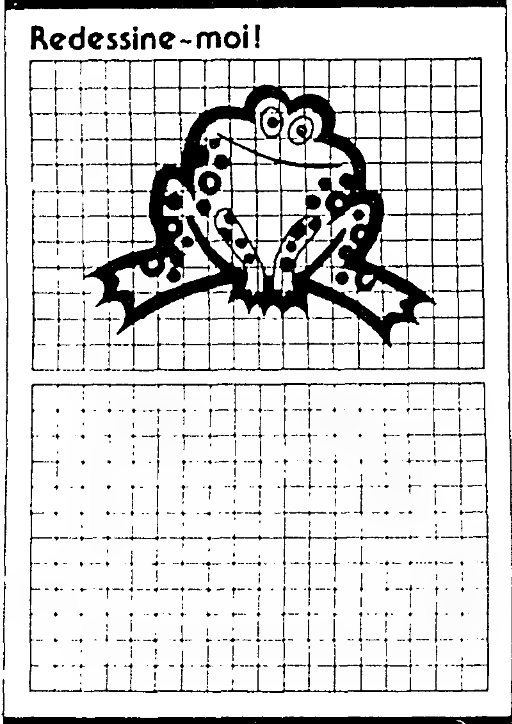
Ce GRAND CONCOURS est réalisé en collaboration avec Radio-Canada (CHFA) et le Secrétariat d'État.

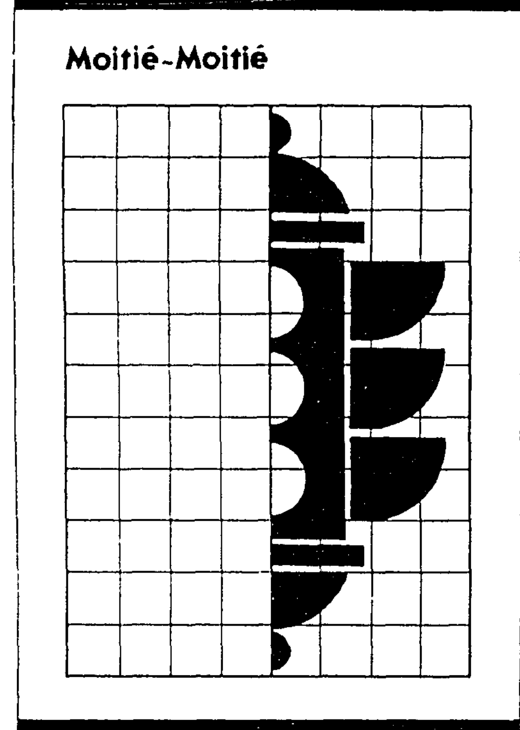












MOT DE 10 LETTRES
Algues

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

C	G	P
Chlorelle	Gélose (2)	Pénicillus
Codium	Goémon	Protocoque
D	L	R
Diatomées	Laitue de mer	Rhodophycées
E	M	S
Eaux	Mer	Sargasse
Euglène	N	U
F	Némalion	Ulve
Frustule	O	V
Fucus	Oogone	Varech

R	R	E	N	O	G	O	O	S	E	C	S
U	H	E	E	S	O	L	E	G	L	H	U
L	C	O	M	O	S	E	C	F	U	L	L
V	E	G	D	E	M	I	L	U	T	O	L
E	R	L	O	O	D	E	N	C	S	R	I
M	A	R	T	E	P	E	R	U	U	E	C
U	V	A	I	R	M	H	U	S	R	L	I
I	I	X	U	A	E	O	Y	T	F	L	N
D	G	E	L	O	S	E	N	C	I	E	E
O	E	I	E	U	G	L	E	N	E	A	P
C	O	E	S	S	A	G	R	A	S	E	L
N	E	U	Q	O	C	O	T	O	R	P	S



Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'evenements a buts non lucratifs se deroulant dans votre communaute

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

NOUS SOMMES à la recherche de joueurs de ballon-balai francophones pour former une équipe pour la saison 1988-89 à Edmonton. Des pratiques auront lieu les 13, 20 et 27 septembre prochains à 20h au Argyll Arena. Pour plus d'information, contactez André au 469-1344 (le jour) ou le 487-2228 (le soir).

(30 09)

UNE SOIRÉE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION aura lieu le lundi 19 septembre, de 19h00 à 20h30, au local 206, la salle de conférence du District de l'Alberta des Scouts et Guides, au Centre 82 sur l'avenue Whyte. On invite les parents pour venir inscrire leurs enfants mais aussi toute personne intéressée à participer en tant qu'animateur/animatrice pour les Scouts et Guides. Beignes et café seront servis et des photos des activités passées ainsi qu'un diaporama seront montrés. Pour plus d'information, appeler le 466-6221, après 17h00. N.B.: Cette année, les réunions pour les jeunes auront lieu 1 fois par mois, soit le samedi de 10h00 à 16h30.

(23 09)

BÉNÉVOLES DEMANDÉS pour visites aux prisonniers francophones au Pénitencier Edmonton Institution, les lundis entre 18h00 et 21h00 pour participer à des: activités sportives, activités culturelles (films), discussions, soirées sociales. Le transport pourrait être fourni. Vivez une expérience tout à fait spéciale! Pour vous inscrire ou pour toute information, contacter l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au numéro 469-4401.

CALGARY

La prochaine réunion du Conseil d'administration de la régionale aura lieu le 19 septembre à 19 h 30 au 305, 902 - 11ième Avenue S.O. Tous les membres de l'A.F.C.A. y sont invités. Il sera question de la programmation pour l'automne 1988 et l'année 1989. Faites-nous part de vos idées.

LES GIGUEURS DE CALGARY recherchent danseurs/euses, 16 à 24 ans, pour la gigue franco canadienne. Aide financiere disponible. Information aux 284-2492, 287-1821.

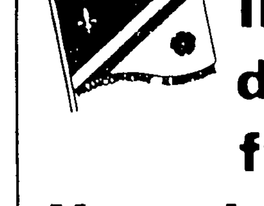
ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7. Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda pour jaser de tout et de rien à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint Paul Des Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue!et à bientôt.



Il y a une variété d'activités francophones. Y participez-vous?

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672**. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

EDMONTON

UN BANQUET-DANSE de l'Amicale Saint-Jean au 4 Saisons aura lieu le 17 septembre pour honorer les finissants de 1963, 1973 et 1978.

(23 09)

ON RECHERCHE: éducatrice compétente, avec expérience pour travail à temps plein. S'adresser à Mme Ginette Allaire, centre d'expérience préscolaire au 465-7651.

23 09

AVIS

Les Scouts et Guides d'Edmonton recommencent leurs activités pour l'année 88/89. **Une soirée d'information et d'inscription aura lieu le lundi 19 septembre, de 19h à 20h30,** au local **206**, la salle de conférence du District de l'Alberta des Scouts et Guides, au **Centre 82** sur l'avenue Whyte. On invite les parents pour venir inscrire leurs enfants mais aussi toute personne intéressée à participer en tant qu'animateur/animatrice pour les Scouts et Guides. Beignes et café seront servis et des photos des activités passées ainsi qu'un diaporama seront montrés. Pour plus d'information, appelez le 466-6221, après 17h.

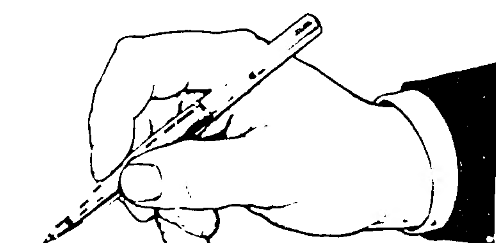
N.B. Cette année, les réunions pour les jeunes auront lieu 1 fois par mois, soit le samedi de 10 h à 16 h 30.

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom
Adresse:	Adresse
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:
	Téléphone:

Contrats de livraison garantie en 1988-1989

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle offrirait des contrats de livraison garantie en 1988-1989 portant sur l'orge agréée n° 1 et n° 2 de l'Ouest aux normes (sèche) et sur l'avoine agréée n° 3 de l'Ouest et plus aux normes. Les producteurs pourront se procurer les demandes de contrat ainsi que les bulletins d'information à ce sujet à tous les silos de collecte d'ici peu.

Les producteurs n'auront pas à assigner d'acres donnant droit aux contingents pour participer. Par contre, ils pourront s'engager à livrer le nombre de tonnes qu'ils veulent vendre en vertu de ces contrats.

La Commission annonce également qu'il y aura deux sortes de contrats, les contrats de la série «A» et les contrats de la série «B». Elle acceptera les demandes de contrats de la série «A» jusqu'au 21 octobre 1988 inclus et celles de la série «B» jusqu'au 16 décembre inclus, le cachet de la poste, ou du courrier, faisant foi. Les demandes qui parviendront après la dates limites seront acceptées dans l'ordre de leur réception tant que le tonnage maximal requis ne sera pas atteint.

Les producteurs qui veulent participer devront remplir des demandes distinctes pour chacune des séries.

La Commission établira le tonnage qu'elle pourra accepter dans chacune des séries en fonction des besoins du marché. En supposant que le total des demandes dépasse les besoins, elle réduira proportionnellement les contrats et elle fera connaître les nouveaux chiffres aux producteurs dans les vingt jours qui suivront la date limite de la série dans laquelle ils avaient pris un contrat.

Les demandes des producteurs qui ont démontré leur bonne foi dans les contrats précédents de la Commission recevront une certaine priorité.

La Commission garantit de prendre la totalité des quantités sous contrat d'ici la fin de la campagne 1988-1989.

Les éléments du programme de livraison garantie de l'orge et de l'avoine feront l'objet d'un article dans un prochain numéro de l'Actualité céréalière, une lettre de la Commission envoyée à tous les titulaires d'un carnet de livraison. Ils seront également à leur disposition auprès des gérants de silos.

Taux d'intérêt des prêts hypothécaires à risques partagés

OTTAWA - La Société du crédit agricole a annoncé le 29 août dernier qu'elle portait de 12,25 à 12,75 pour cent le taux de ses prêts hypothécaires à risques partagés consentis après le 26 août 1988.

La SCA finance ce type de prêt par des emprunts à court et à long terme. Les taux des emprunts à long terme n'ont pas changé, mais ceux des emprunts à court terme ont augmenté, ce qui force la SCA à hausser le taux de ses prêts à risques partagés.

Les taux des autres prêts de la SCA restent inchangés.



AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP SARCEE

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir du camp Sarcee jusqu'à nouvel ordre.

Description de la zone dangeureuse:

Champ de tir du camp Sarcee.

Le champ de tir est une propriété administrée par le MDN, située dans le canton n° 23, rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien, dans la réserve indienne de Sarcee, n° 145, au sud-ouest de la ville de Calgary. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Calgary.

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à 14 h (M.D.S.T.) à la date limite spécifiée. Les documents relatifs peuvent être obtenus auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 621738
Edmonton, Alberta
GRC Division "K"
Édifice du Quartier Général
Rénovations des bureaux du 1er étage

Date de fermeture: **le 30 septembre 1988**

Dépôt: **50,00 $**

Les documents relatifs peuvent être obtenus aux adresses suivantes: pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta (jusqu'au 16 septembre 1988) puis à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta. Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Alberta NOTE: Une réunion d'information se tiendra à l'Édifice du Quartier Général de la Division "K" de la GRC, 11140 - 109e rue le 14 septembre 1988 à 13 h. Tous les soumissionnaires intéressés doivent contacter le Sergent K. Josok à l'entrée EST de l'édifice.

Dépôt de soumissions: Les sous-traitants pour les travaux mécaniques et électriques doivent passer par le Dépôt de soumissions situé au Bureau de l'Association de la construction situé au 10215 - 176e rue, Edmonton, Alberta au plus tard le mercredi 28 septembre 1988 à 14 h, en accord avec le «Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)» datée du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour:
Remplacement de la chambre froid/congélateur - bâtiment 8
BFC Cold Lake (Alberta)
Référence: CL 899 10
La date limite prescrite de réception des soumissions est le **21 septembre 1988.** Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213 seront reçues jusqu'à 14 h (Heure des Rocheuses) à la date limite spécifiée. Les documents relatifs peuvent être obtenus auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 800171
Fort Resolution, T. N.-O.
Relocation et rénovations du détachement de la GRC (Pine Point à Fort Resolution, T. N.-O.)

Date de fermeture: **le 4 octobre 1988**

Dépôt: **50,00 $**

Les documents relatifs peuvent être obtenus auprès des bureaux de Travaux publics Canada à Yellowknife, Hay River, Inuvik et Fort Smith, T. N.-O. On peut aussi les obtenir à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, le ou après le 19 septembre 1988. Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Alberta et à Yellowknife, T. N.-O.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 09h30 et 11h00

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Dévouement sans borne

Cher Monsieur la Verdure: Mon époux et moi-même sommes extrêmement dévoués à notre jardin potager. Toutefois, cette année, nos cantaloups, malgré tous nos bons soins, ont développé un goût médiocre. Qu'avons-nous fait d'incorrect?

Chers Jardiniers insatisfaits,

Les cantaloups qui reçoivent trop d'eau au cours de la dernière semaine sur la vigne n'ont aucune chance de salut. Peu importe vote dévotion, il est impossible pour vous de contrôler la quantité d'eau que vos cantaloups reçoivent. Une forte averse une semaine avant la récolte peut réduire la teneur en sucre des melons et les ruiner.

Cher Monsieur la Verdure: J'aime bien m'habiller à la dernière mode. Est-ce que la fréquence de tonte et la hauteur de coupe varient de saison en saison tout comme la mode?

Cher Concerné,

Pour la première et la dernière tontes de l'année, la mode est à la pelouse courte. Abaissez votre hauteur de coupe habituelle de 1 cm (1/2 pouce) au printemps pour vous aider à enlever les matières brunâtres laissées là depuis l'hiver. À l'automne, une hauteur de coupe inférieure permet d'enlever le surplus des feuilles pouvant former un tapis durant l'hiver et où les insectes et les maladies peuvent se réfugier.

Au printemps, tondez votre pelouse fréquemment, car l'herbe pousse très rapidement. Laissez votre pelouse un peu plus haute au milieu de l'été, afin d'éviter la germination des graines de mauvaises herbes et pour ombrager le sol du soleil. En d'autres temps, réglez la hauteur pour ne couper qu'un tiers du brin d'herbe à chaque tonte.

Cher Monsieur la Verdure: Je m'amuse beaucoup cet été et je veux éviter les problèmes à tout prix. Avez-vous des conseils à me donner pour pouvoir tondre ma pelouse en toute sécurité?

Cher Décontracté,

Assurez-vous de faire démarrer tout équipement motorisé à l'extérieur. Attendez que la tondeuse soit directement sur la pelouse avant d'engager la lame. Tournez votre tondeuse sur le trottoir ou dans l'entrée lorsque c'est possible pour éviter d'écorcher votre pelouse. Évitez de tourner ou de conduire sur une surface de gravier puisque de petites roches peuvent être précipitées par la lame; arrêtez la tondeuse lorsque vous passer d'un endroit à un autre.

Si vous devez laisser une tondeuse autoportée pour une raison quelconque, arrêtez le moteur, enlevez la clé de contact et laissez le corps de la tondeuse près du sol.

Essayez de ne pas tondre la pelouse lorsqu'elle est mouillée. Vous risquez de glisser et les organismes causant des maladies peuvent se propager dans les brins d'herbe nouvellement coupes par l'entremise des gouttelettes d'humidité. En conduisant votre tondeuse autoportee sur la pelouse mouillee, vous pouvez également causer un tassement du sol

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L.C.

La page de l'A.C.F.A.



Dualité et multiculturalisme: Deux notions en conflit?

par Me Michel Bastarache

(deuxième partie)

Le conflit de base vient du fait que les francophones considèrent que langue et culture sont liées et que la promotion du français à un aspect culturel qui ne se dément jamais.

En fait, c'est dire que les francophones hors Québec en particulier considèrent qu'ils ne sont pas dans une situation comparable aux immigrants d'autres cultures et qu'ils n'acceptent pas que les appuis culturels qui leur sont donnés ne peuvent être considérés légitimes que dans la mesure où ils s'accompagnent de mesures de promotion de tous les groupes ethnoculturels.

Au plan juridique, le conflit s'est traduit par une interprétation des articles 16 à 20 de la Charte et 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 qui n'est pas respectueuse de la volonté des francophones de voir reconnaître l'égalité du groupe socioculturel qu'ils représentent.

Ce n'est donc pas l'accès égal des francophones à des institutions bilingues qui est garanti, mais l'égalité de traitement des langues elle-mêmes, indépendamment des collectivités qui les parlent.

Il n'existe pas de principes cohérents auxquels les cours peuvent se référer pour définir le contenu de l'**article 27**. Il n'y a pas de notion claire de multiculturalisme, il y a en fait toutes sortes de définitions et d'idéologies qui sont transportées par cette notion.

Le fait de reconnaître dans la constitution canadienne deux règles d'interprétation fondées sur la dualité, d'une part, et le multiculturalisme, d'autre part, risque fort de produire trois classes de citoyens au Canada: les francophones et les anglophones, les personnes appartenant à des groupes ethnoculturels, les autochtones.

Il est certain pourtant que toutes les pressions politiques aujourd'hui tendent à favoriser une réforme sociale fondée sur l'égalitarisme individuel. Reste à savoir, si cet égalitarisme va se traduire par une notion négative de protection fondée sur la non discrimination, ou sur une notion positive de promotion des groupes culturels qui fera rapidement appel à la création d'écoles ethniques, de contingentement des postes dans la fonction publique, pour refléter la composition ethnique du Canada.

Ce problème va certainement provoquer une révision des idéologies classiques qui ont façonné le nationalisme canadien.

L'identité canadienne se fera-t-elle dorénavant en fonction de la somme des identités socioculturelles, plutôt qu'en fonction du pacte des peuples fondateurs?

L'option qui sous-tend le courant actuel au niveau du gouvernement fédéral, c'est celle d'un **melting pot** *multinational dans lequel se forgera une nouvelle identité canadienne. Suivant cette vision des choses, la Charte canadienne ne peut faire de place aux communautés linguistiques au plan collectif, elle doit faire place à des communautés culturelles et à deux langues identifiées indépendamment des communautés qui les parlent.*

Plusieurs juristes de l'Ouest croient qu'éventuellement, les tribunaux seront amenés à décider que l'**article 27** de la Charte autorise des écoles pour tous les groupes religieux et l'élimination de toutes les mesures préférentielles en faveur d'un groupe culturel particulier. Il y a donc chez ces auteurs la conviction que le multiculturalisme n'est plus là pour appuyer la notion de lutte à la discrimination, mais qu'elle représente déjà une **valeur** nouvelle au plan de l'héritage culturel des Canadiens. C'est ce que nous appellerons l'**ethnicité symbolique**.

L'ethnicité symbolique:

C'est une idée que l'on se fait au plan psychologique, de son héritage culturel. L'individu se définit en fonction de son ethnicité; il est ensuite protégé contre toute mesure qui peut constituer une atteinte à cet héritage culturel, vu l'obligation des législatures de promouvoir toutes les cultures.

En pratique, toutes les manifestations culturelles des groupes ethniques devraient être respectées; cela ne pose pas un véritable problème dans la mesure où il s'agit de manifestations privées de l'ethnicité.

Là où la chose se complique, c'est lorsque les divers groupes culturels font appel à l'intervention gouvernementale en vue de faciliter le maintien de leur groupe culturel et de ses traditions.

Faisant appel non plus au devoir de protéger, mais à **l'obligation de traiter de façon égale toutes les cultures**, les divers groupes culturels vont exiger des programmes d'instructions dans leur langue nationale, des garanties spéciales pour la pratique de leur religion, la dépense des fonds publics pour la création de centres culturels ethniques.

Cela conduit rapidement à l'**ethnicité structurelle.**

L'ethnicité structurelle:

L'ethnicité structurelle se réfère à la possibilité pour un groupe culturel de se maintenir, de résister à l'assimilation et de se développer en participant pleinement aux activités de l'État **comme groupe.** Cela suppose au plan pratique une infrastructure institutionnelle gouvernementale qui reconnaît l'existence du groupe et qui amène à modifier son système de prestation pour répondre aux besoins particuliers de ce groupe.

C'est certainement dans le domaine de l'éducation que les pressions seront les plus fortes en vue d'obtenir des structures adaptées aux besoins particuliers de divers groupes structurels. Des revendications se feront rapidement aussi dans le domaine de la radio-télévision. Au plan gouvernemental, le premier pas sera la reconnaissance du principe de représentation équitable des divers groupes culturels dans la fonction publique.

Tous cela pour dire que les ramifications de la politique du multiculturalisme sont très importantes et qu'elles appellent en fait le Canada à redéfinir de façon fondamentale ce que nous avons appelé le Pacte fédératif de 1867.

Le pluralisme culturel qui se traduirait par des droits collectifs accordés aux groupes ethnoculturels constitue la négation du principe de dualité socioculturelle.

Peut-on justifier dès lors la promotion du groupe culturel francophone ou du fait français au nom de la dualité des langues officielles?

Le gouvernement canadien n'a pas fourni de justification théorique pour sa politique de multiculturalisme. Il n'a pas identifié le besoin d'une telle politique; il assume qu'elle est bonne et nécessaire et refuse de considérer le fait que l'intégration sociale et linguistique est nécessaire pour développer n'importe quelle nation, y compris la nation canadienne.

Il assume qu'il est légitime de placer les francophones du Canada, voir les autochtones du Canada, sur le même pied que tous les groupes ethniques qui immigrent au Canada et qui choisissent de préserver une identité culturelle fondée sur des valeurs différentes de celles que partagent les groupes culturels traditionnellement installés au Canada.

Pour les francophones, si le multiculturalisme doit se traduire par une politique d'ethnicité structurelle, le danger me semble bien grand.

n.d.l.r. nous reproduisons ici des extraits d'un article de Me Michel Bastarache, paru dans la **Revue de l'Association canadienne de l'éducation de langue française**, *numéro d'août 1988, pp. 36-40. Les mots en caractère gras ou soulignés, les titres et les citations encadrées sont de l'A.C.F.A. Il s'agit aujourd'hui de la deuxième partie de l'article.*